

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 74 . DÉCEMBRE 2012

INTERVIEW

Francis Guaitoli,
président du Medef de l'Ain / p. 41

TABLE RONDE

**À quoi sert l'épargne
salariale solidaire ? / p. 37**

REPORTAGE

**Un ticket pour un moment
de légèreté / p. 46**

DOSSIER

**Demande d'asile,
un dispositif
dans l'impasse / p. 7**



ferm'andises
Nos produits fermiers pour tous les jours

Chez Ferm'andises vous rencontrez directement les producteurs qui sont fiers de vous vendre leurs produits.

Eric Morgante à 60 km Philippe Bequillard à 15 km Céline Ronger à 15 km Gaez du Pré Chevrier à 20 km Earl Caly à 10 km Elevage du Petit Cochon à 20 km Le Verger Gourmand à 2 km Earl Henry à 4 km

170, rue du village - Avenue de Trévoux
01000 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h et les dimanches de 9h à 12h

tempslibre
Vos loisirs à pleines pages !

www.mag-tempslibre.com
1^{er} magazine de l'Ain en ligne

Retrouvez toute l'actualité loisirs dans notre magazine et sur notre site internet

- > Cinéma
- > Musique
- > Plaisirs gourmands
- > Décoration
- > Développement durable
- > ...

Disponible gratuitement dans nos points de dépôt ou sur notre site internet

www.mag-tempslibre.com



N° 74 • DÉCEMBRE 2012



Interview
Francis Guaitoli,
président du Medef de l'Ain. /

→ p. 40-42



Le **trimestre en images** /

→ p. 4-5



Entre nous
Grégory Perret, président et responsable de l'antenne Unis-Cité dans l'Ain. /

→ p. 43



Dossier
Demande d'asile,
un dispositif dans l'impasse. /

→ p. 7-14



Reportage
Au centre social de Bellegarde,
des femmes s'unissent pour s'offrir une journée à Paris. /

→ p. 46-47



Portrait
Jennifer Daly :
une jeune femme active,
en fauteuil roulant. /

→ p. 36



Table ronde
À quoi sert
l'épargne salariale solidaire /

→ p. 37-39



Le **Cahier Partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

INTER
action

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain
Partenaires : Adapei, ADAPA/ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. **Photos Une, Dossier, Reportage** : Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com). **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com
Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

→ Le 10 septembre, Philippe Guétat a succédé à Yves Charbit au poste de délégué départemental de l’Ain de l’ARS. Il est également le coordinateur du territoire de santé Nord de la région et, à ce titre, l’interlocuteur de la Conférence de territoire Nord. Il est membre du comité exécutif de l’ARS, celui-ci étant désormais élargi aux cinq délégués départementaux. Il était auparavant responsable du pôle Organisation et régulation de l’offre de soin à l’ARS. ●



DÉLÉGATION AUX QUARTIERS

→ Le 15 juin, Stéphanie Pirad a pris ses nouvelles fonctions de déléguée du préfet aux quartiers. Elle était auparavant chargée de la formation et des concours à la Direction départementale des territoires (DDT). ●

SOUS-PRÉFECTURES

→ Depuis le 17 septembre, Eléodie Sches est sous-préfète de l’arrondissement de Nantua. Elle était auparavant sous-préfète de Vervins.

→ Le 19 novembre, Stéphane Donnot a pris ses fonctions de

sous-préfet de Gex. Il était auparavant sous-préfet de Calvi (Corse). Il succède à Olivier Laurens-Bernard, nommé fin septembre préfet hors cadre, chargé d’une mission de service public relevant du gouvernement. ●



BUREAU INFORMATION JEUNESSE

→ Le 28 septembre, Céline Jacque a quitté sa fonction de responsable du BIJ pour rejoindre l’ADEA, au poste de responsable du centre de ressources documentaires. Aurore Gunia, responsable de la Maison des étudiants (MDE), a repris une partie de ses missions (coordination, actions partenariales...). Loubna El Himdi a été

recrutée pour assurer l’accueil du BIJ. ●

CAF DE L’AIN

→ Chargée de l’accès aux droits à la Caf de l’Ain, Marie-France Moiroud a développé de nombreuses actions partenariales sur ce domaine ces dernières années. Suite à son départ à la retraite en novembre, Annie Danancher la remplace dans ses fonctions au service Communication. ●



CROIX-ROUGE DE L’AIN

→ Le 1^{er} décembre, Jacques Aubry a succédé à Nadia Nasri à la présidence de la délégation départementale de la Croix-Rouge française. ●



Boîtes noires

C’est la mort dans l’âme que Michaël Petoux, directeur de la délégation de l’Association des paralysés de France dans l’Ain, a signé son courrier pour nous avertir qu’il mettait fin à notre collaboration. Ne vous méprenez pas : les colonnes d’Interaction restent ouvertes à l’APF, quoi qu’il arrive, et nos relations continueront d’être excellentes. Alors ?

L’APF ne collectera plus nos cartouches d’encre usagées, dont nous sommes gros consommateurs, cartouches que nous prenons grand soin de mettre de côté avec la conviction solide et généreuse de servir la planète et les finances de l’association.

Cette fin de non-recevoir s’explique et se comprend. Elle illustre même à point nommé les contradictions et les carences de notre société. Et c’est en déchiffrant ces boîtes noires que l’on peut analyser les mécanismes de la catastrophe :

– L’APF manque actuellement de volontaires pour collecter dans les entreprises et les administrations ces précieuses mais encombrantes cartouches. Une carence “partagée” puisque beaucoup de responsables associatifs nous disent combien ils ont de mal à recruter des bénévoles, y compris pour le renouvellement des conseils d’administration, voire des bureaux et autres présidences. La substance même de la militance associative risque d’en être durablement affectée.

– Les recycleurs n’arrivent pas à gagner leur vie avec cette activité de reconditionnement. En conséquence de quoi, ils se recyclent dans d’autres secteurs. Comme quoi la protection de l’environnement ne nourrit pas forcément son Homme, dès lors qu’on l’appréhende comme une activité économique et non plus comme une démarche vertueuse. Rappelons que ces cartouches sont très polluantes et qu’elles illustrent à merveille le principe de la réutilisation. L’époque n’est plus aux chiffonniers.

L’APF perd là une source de revenus et un mode de financement “gagnant-gagnant” : en servant la cause de l’environnement, la délégation défendait ainsi l’environnement des personnes handicapées. Un souci supplémentaire dans une association pour qui – comme tant d’autres aujourd’hui – un sou est un sou, surtout lorsque l’on taille dans vos subsides.

Moins de bénévoles, moins de débouchés, moins d’argent : c’est la crise ! On peut en discourir comme des Cassandra qui ont du mal à mettre des images sur les mots. Il suffit parfois d’un petit rien pour comprendre que ces défaillances qui s’additionnent laissent des traces indélébiles. Et là, on comprend mieux...

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

EN BREF

Dire la violence conjugale



→ Le CIDFF (Centre d’information sur les droits des femmes et des familles de l’Ain) et l’AVEMA (Association d’aide aux victimes et médiation dans l’Ain) ont lancé un groupe de parole, destiné aux femmes victimes de violences conjugales, sur Oyonnax. Dix séances de 2 h sont organisées d’octobre

2012 à mai 2013. Limité à douze participantes, le groupe de parole est animé par une psychologue de l’Avema et une conseillère du CIDFF. ●

Tél. 04 74 22 39 64
morgane.lefort@cidff01.fr

MLJ Bresse Dombes Côtière

→ En septembre, la Mission locale jeunes Bresse Dombes Côtière a ouvert une antenne à Châtillon-sur-Chalaronne, au 85 avenue Clément Desormes (tél. 04 74 55 43 58). Deux conseillères et une chargée d’accueil reçoivent les 16/25 ans, du mardi au vendredi, de 9 à 12 h et



de 14 à 17 h, sauf mercredi après-midi. Des permanences ont également lieu à Thoisse, Vonnas, Chalamont et prochainement à Villars-les-Dombes.

L’accueil de proximité est apprécié : en septembre et octobre, 60 jeunes ont poussé pour la première fois la porte de la MLJ ; ils n’étaient que 30 sur la même période en 2011, où existait juste une permanence mensuelle. Côté Bresse, la création d’une antenne à Montrevel est en projet, avec des permanences à Coligny, Bâgé-le-Chatel et Saint-Trivier-de-Courtes. ●

Restos du cœur

→ Les Restos du cœur d’Oyonnax vont élire domicile au 30 rue Jean Mermoz en fin d’année. Les nouveaux locaux de l’association se situent sur un terrain appartenant auparavant à l’entreprise

Reine, aujourd’hui propriété de la Communauté de communes d’Oyonnax. Les 130 m² de surface pour l’accueil des bénéficiaires et les 160 m² pour la distribution sur un total de 580 m² de plain-pied au total, faciliteront le travail des bénévoles. Des études à sa finalisation, travaux de voirie inclus, le chantier porté par la CCO s’élève à 1,2 M€ TTC. ●



→ La campagne d’hiver a démarré dans les anciens locaux.

Le trimestre **en images**



Points Info Emploi

Les bénévoles des 8 Points Info Emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération ont mis en scène avec leur humour le quotidien des PIE, lors de la présentation du bilan 2011. La rencontre s'ouvrait sur la question volontairement provocatrice du « cocooning », qui a suscité des réactions parmi un public attentif également aux résultats des PIE : l'année dernière, les équipes mixtes (bénévoles et animateurs professionnels) ont accueilli 1 200 demandeurs d'emploi, un chiffre en constante hausse.

→ CLIC-clac !



Équipe soudée et visages souriants à l'issue de l'après-midi d'information organisée en octobre par le CLIC du Pays du Bugey sur le plateau d'Hauteville qui en fait désormais partie. Thème de cette mobilisation qui réunissait beaucoup d'acteurs locaux et départementaux : le maintien à domicile pour les personnes âgées. Au-delà des stands, une table ronde traitait de l'offre qui se met en place sur le Plateau, en présence d'une forte délégation de l'école d'infirmières. L'occasion aussi pour la Maison départementale de la Solidarité, en présence de Jacques Rabut, vice-président du Conseil général, élu d'Hauteville et président du Pays d'accueil du Bugey, de rappeler tous les bienfaits d'un CLIC (conseil local d'information et de coordination).



→ Handicap

Le 14 novembre, ERDF Pays de l'Ain - Bourg-en-Bresse, en partenariat avec le MEDEF, invitait salariés, structures d'insertion, associations, à une journée de sensibilisation dans le cadre de la Semaine nationale de l'emploi des personnes handicapées. La journée était interactive avec, au menu, théâtre, atelier « parcours en fauteuil roulant », quizz... et déjeuner « dans le noir ».



→ Tissons la solidarité

Le 20 novembre, trois salariées en insertion chez Tremplin ont participé au défilé de mode à Paris, parrainé par le couturier Christian Lacroix, invitant à découvrir la collection printemps/été 2013 de la griffe « Tissons la solidarité ».

Créée par le réseau du même nom, qui relie 70 structures en France, la griffe réunit des modèles entièrement créés et réalisés par des personnes en insertion, à partir de vêtements recyclés, en lien avec le styliste Emmanuel Aubry. Pièces uniques, les vêtements et accessoires griffés nés au sein des ateliers de tri et recyclage de l'association Tremplin à Bourg-en-Bresse sont commercialisés au sein de l'espace de vente, sur place, et d'une boutique à Paris.



Civisme

Les 20 jeunes volontaires de 18-25 ans recrutés par l'association Unis-Cité dans l'Ain, dont 8 sur Ambérieu-en-Bugey et Meximieux, ont présenté leur projet de solidarité en équipe, le 14 novembre dernier lors de leur soirée de lancement. Depuis le 16 octobre, cinq équipes de volontaires en service civique interviennent dans l'Ain auprès, par exemple, d'Hélianthe, de la Banque alimentaire ou des clubs de handball.

→ Innovation



Le 8 novembre, dans le cadre de son déplacement en Rhône-Alpes sur le thème des actions innovantes et des échanges de bonnes pratiques, Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, a inauguré l'Ehpad La Rose des Vents à Jassans-Riottier. L'établissement utilise les nouvelles technologies pour permettre à ses résidents de garder le contact avec leurs proches, via un « portail famille ». Cet outil offre un service d'échange de mails, photos et vidéos, et un accès en visiophonie.

Déménagement



L'Adapei de l'Ain a pris possession de ses nouveaux locaux au 278 rue Leclanché à Viriat. Les 13 et 14 novembre derniers, bureaux, mobiliers et dossiers administratifs ont été déménagés dans l'immeuble auparavant occupé par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drir). L'association et ses seize salariés disposent désormais d'un nouveau siège plus fonctionnel, après 30 ans rue Marc Seguin dans la zone d'activité Cénord.

Claude Laurent a choisi les MARPA pour sa retraite

→ Il a refermé le livre de la MSA, mais il n'a pas complètement tourné la page des MARPA, puisqu'il compte s'engager dans la fédération nationale, ni celle du centre de vacances des Glaciers que la caisse régionale possède aux Deux-Alpes et qu'il faut rénover. Il ira aussi à l'arbre de Noël du comité d'entreprise qui l'a invité. Manière comme une autre de maintenir le lien avec ce directeur qui a joué le jeu de la fusion avec le Rhône sans oublier qu'il portait le maillot de l'Ain. Mission accomplie donc pour Claude Laurent parti en retraite début octobre, après avoir passé plus de 20 années à la tête du "Paquebot" et servi « deux présidents fabuleux qui ne sont jamais intervenus au quotidien mais qui ont su porter les grandes décisions ».

Patron, Claude Laurent savait l'être et il fallait l'apprécier ainsi. Et c'est aussi bien qu'il ne soit pas devenu — après quand même deux années de formation à l'EFAP — journaliste. Sa plume eût été redoutable !

Sa carrière fut exclusivement MSA par attachement au monde paysan dont il est issu, par vocation aussi à servir la cause des organisations agricoles et des cotisants. Gérer une caisse de

protection sociale, ce fut d'abord et avant tout défendre les intérêts de la branche et non les ramifications de sa carrière. Dans son abécédaire, il cite bien sûr le M. de mutualité, le S. de social et le A d'agriculture. « Ce sont des valeurs fortes, porteuses de sens. J'ai l'impression de m'être toujours battu pour des idées quitta,

souvent, à contester la règle. » Le plus beau moment de sa carrière reste la remise de la médaille du Mérite agricole par Jean Merle, en présence de son père pas peu fier de ce fils qui a su défendre à sa façon les valeurs de la terre. Nul doute qu'il saura poursuivre ces engagements à la mairie et la MARPA de Viriat et dans



→ Claude Laurent entouré d'Olivier de Seyssel, président, et de Ludovic Martin, nouveau directeur

tous ses projets de retraité actif et percutant. Avec la malice qu'on lui connaît, il a choisi Beynost, à la frontière de l'Ain et du Rhône, pour marquer son départ en retraite. Il continuera d'être un fidèle soutien d'Interaction. Il sait combien nous lui en sommes reconnaissants. ●

PARTENARIAT

Un village des ESAT de l'Ain



→ La journée a permis aux structures adaptées de présenter leurs offres de services aux visiteurs, parmi lesquels une vingtaine d'entreprises.

→ **Jeudi 15 novembre, dans la salle du Prieuré à Blyes, pour la première fois, l'ensemble des associations gestionnaires de structures adaptées et protégées (L'Adapt, ADAPEI, ORSAC, APAJH, ARIMC...) se sont unies afin de promouvoir ensemble leurs offres de services. Organisée par L'Adapt et le Club Entreprises et handicap du MEDEF de l'Ain, dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, la journée de rencontre a accueilli une quarantaine de visiteurs institutionnels ou partenaires de l'insertion et une vingtaine**

d'entreprises. Regroupées par activités, au fil de stands tenus par les personnes handicapées, les structures adaptées leur ont présenté leurs réalisations et savoir-faire, et ont pu ainsi nouer de nombreux contacts.

En amont, les partenaires avaient réalisé une plaquette répertoriant l'ensemble des structures adaptées de l'Ain, avec cartographie de l'offre de services et coordonnées. À noter : l'action a été réalisée « à budget 0 », chaque structure ayant donné de son temps et ses compétences pour élaborer le document. Simple et pratique, la plaquette a par exemple été imprimée gratuitement par l'ARIMC, ESAT spécialisé dans les travaux d'imprimerie à Virieu-le-Petit. Distribuée sur place aux visiteurs, elle est disponible auprès des structures d'insertion. ●



→ Une plaquette indiquant les savoir-faire et coordonnées des structures adaptées de l'Ain a été distribuée aux entreprises.



© Daniel Gillet

Quand l'asile devient errance...

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION.

L'Ain connaît depuis août un afflux sans précédent de demandeurs d'asile en provenance du Kosovo et d'Albanie. En quelques semaines, les capacités d'accueil ont été saturées au point que des familles ont dû se réfugier dans des garages situés rue de la Paix, en plein centre de Bourg. Image choc qui a fait la une des quotidiens et des journaux télévisés, en attendant que cette voie de garage apparaisse au fil des semaines comme une voie sans issue.

Depuis août, chacun a joué son rôle. Très au fait de la procédure, les nouveaux arrivants ont demandé le droit d'asile, un droit sacré en France. La préfecture a veillé à la sécurité des personnes (et des biens) et à l'application de la loi. ALFA3A, gestionnaire pour le compte de l'État du DHUDA (Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile), a cherché des logements complémentaires et renforcé l'accompagnement social. Les associations caritatives se sont montrées actives et vigilantes et les militants purs et durs du droit d'asile ont pris fait et cause pour les familles et les célibataires qui ne cessent d'arriver. Quant aux communes concernées par leur relogement, elles ont exprimé leur désaccord. Désignées, oui ! Volontaires, non !

À situation exceptionnelle, prises de conscience dérangeantes. L'explosion du dispositif d'accueil, tout à fait particulière à notre département, pose des questions qu'il n'était jusqu'à présent ni politiquement ni humainement ni socialement correct de poser. L'emballlement de la ma-

chine provoque son dysfonctionnement. N'est-on en train de dévoyer le droit d'asile ? N'est-on pas en présence de filières mafieuses qui profitent d'un dispositif pour se livrer à du trafic d'êtres humains ? Est-il acceptable que cet engorgement exclue d'autres réfugiés venant d'ailleurs, et des SDF exposés au grand froid ? Peut-on user de la loi et, au fil d'une procédure coûteuse en temps et en argent, longue et aléatoire, en abuser pour contourner ses effets ? Est-il souhaitable de déraciner

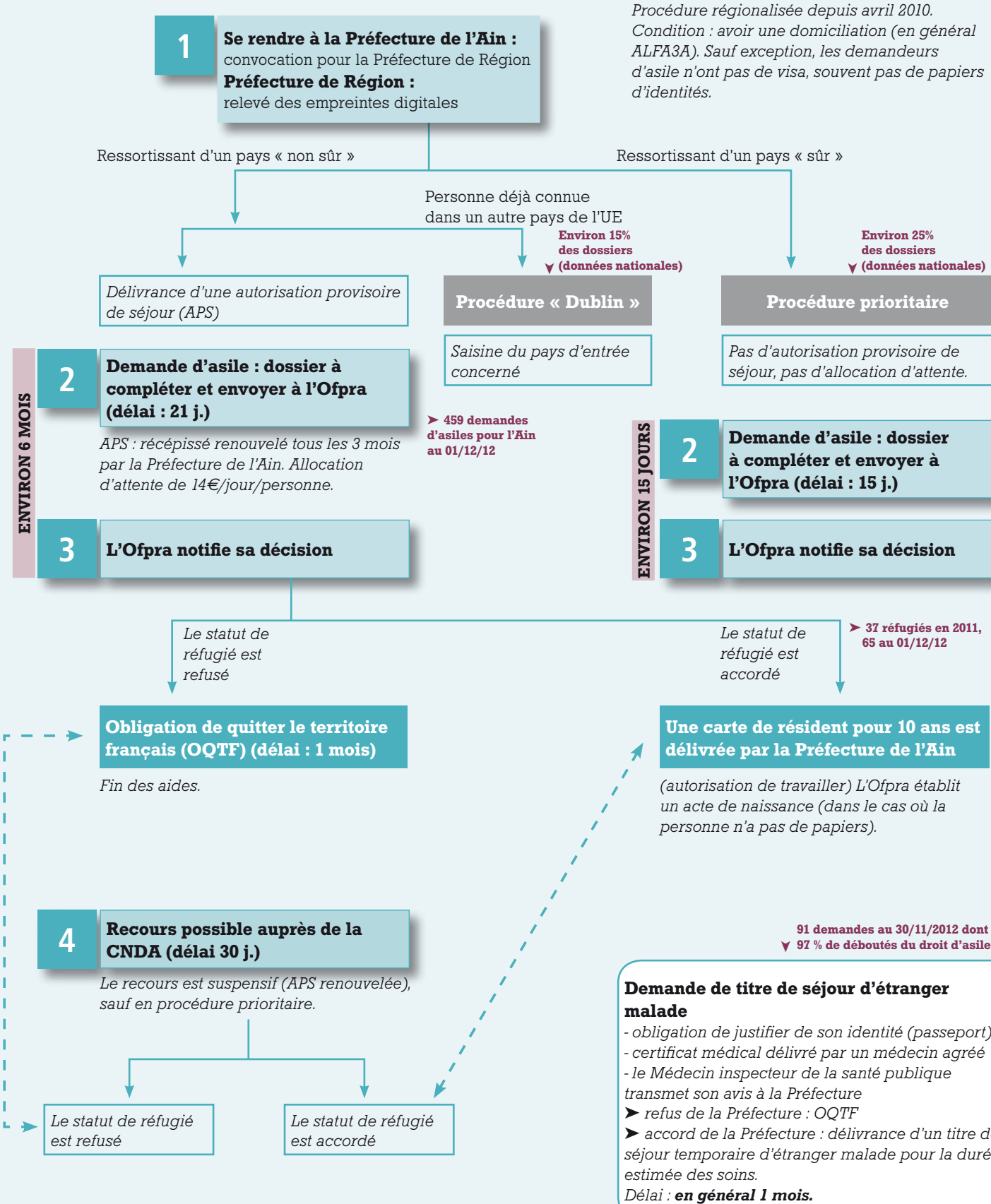
“ **Le droit d'asile est-il dévoyé ?** ”

des familles en sachant pertinemment que la transplantation engendre beaucoup de détresse sociale et humaine ? Est-il admissible que des familles soient logées dans des garages parce qu'elles sont considérées comme *persona non grata* ailleurs ?

Pendant trois mois la situation n'a cessé d'empirer. L'asile est devenu errance, qui conduit à l'impasse. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs de ce drame se sentent las et impuissants, secoués dans leurs convictions, obligés de regarder la réalité en face. La rédaction d'Interaction a fait de même en réunissant les pièces de ce dossier qui préfère la vague à l'écume. ●

A.G.

Le parcours du candidat à l'asile



INTERVIEW

→ « Nous avons doublé nos capacités d'accueil »



Olivier de Vesvrotte, directeur adjoint d'ALFA3A

Il y a deux mois, vous lanciez un cri d'alarme à propos du DHUDA. Quelle est la situation aujourd'hui ?

La même, mais en plus grave. Aucune réponse n'a été apportée à la congestion du dispositif. Les capacités d'accueil sont saturées. Les déboutés ne sortent pas du dispositif. Quand je regarde dans d'autres départements de Rhône-Alpes, c'est à peu près pareil, mais c'est l'Ain qui enregistre la plus forte augmentation en un an.

Et côté arrivées ?

Nous sommes face à un robinet qui continue de couler dans un lavabo qui déborde. Trente arrivées la semaine

passée en provenance du Kosovo et d'Albanie. Quand il arrivait une vingtaine de demandeurs d'asile par mois, on s'organisait, et chacun pouvait jouer son rôle. Aujourd'hui face à cet afflux massif, on se trouve démunis et ceux qui s'investissent dans l'accueil des demandeurs d'asile ne savent plus quoi faire. Sauf à prôner des solutions extrêmes, inadéquates, qui tiennent de la surenchère.

Y'a-t-il encore des personnes réfugiées dans les garages ?

Il y en a encore quelques-unes, qui attendent des jours meilleurs. Une soixantaine ont été installées dans l'ancienne laiterie des Crêts, en passe d'être vendue, à la suite d'une réquisition citoyenne.

Quelles sont actuellement vos capacités d'accueil ?

Elles ont doublé mais sont déjà saturées. Hors CADA et CPS, le DHUDA a été porté à 782 places et il nous faut en trouver d'autres. Trente personnes ont été installées à Dortan, soixante à Hauteville. Nous avons des pistes à Saint-Rambert. La question se pose aussi à Bourg.

Comment réagissent les demandeurs d'asile ?

Certains affichent un grand sentiment d'impunité : « J'ai des droits, je les exerce. » Les dernières assignations à

résidences prises par le Préfet, quand l'aide au retour n'est pas acceptée, changent cependant la donne. D'autres ont découvert une réalité qui ne correspond pas à ce qu'on leur a fait miroiter.

Et l'opinion publique ?

On sent beaucoup de lassitude et il est bien difficile, dans le contexte actuel, de continuer à mobiliser. Si beaucoup de gens se préoccupent de la situation dans laquelle se trouvent ces familles, beaucoup aussi s'interrogent sur le respect des droits et le respect de la loi, sur le détournement du droit d'asile, sur les limites de nos capacités d'accueil, sur l'exploitation qui est faite de ces personnes, sans qu'on puisse préjuger du bien-fondé de leur démarche. Reste que dans 95 % des cas, ils sont déboutés et ne sortent pas du dispositif.

Comment est perçu le travail d'ALFA3A ?

Désormais, à force d'explications, beaucoup reconnaissent le travail que nous menons. Nous œuvrons avec les associations caritatives, en complémentarité, chacun à sa place. Le maillage fonctionne bien et cette synergie a permis jusqu'à présent de prendre en compte les situations humaines, même si le système explose. Je dois dire aussi que l'État est très présent pour nous aider à trouver des solutions face à l'urgence. ●

ASDA 01

« 148 récits à mi-novembre »

→ **L'association Aide solidarité envers les demandeurs d'asile de l'Ain (Asda 01)**

a été créée en 2005 par des bénévoles membres du Comité de vigilance à l'égard des demandeurs d'asile. « Jusqu'en 2004, c'est le Service social d'aide aux émigrés (SSAE) qui assurait la rédaction en français des récits OFPRA en accord avec ALFA3A, confie Odile Klein-Guichard, présidente de l'Asda 01. Nous sommes hébergés par le Secours catholique et n'avons pas de subvention. Nous rédigeons le récit des demandeurs d'asile, leur recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) ou les demandes de réouverture de dossiers. Nous avons la possibilité d'aller au-delà de ce peut faire ALFA3A. »

Plusieurs interprètes, payés au tiers de la rémunération normale, interviennent. Essentiellement des jeunes qui ont appris la langue française ou des étudiants. « Depuis 2008, Kosovars et Albanais n'ont pas cessé d'arriver. 2012 est une année exceptionnelle. Nous n'arrivons pas à comprendre. Au 19/11,

nous avons déjà accueilli 148 personnes, dont 4 pour établir un recours. » En 2011, l'Asda 01 a aidé 93 personnes, 83 en 2010, 12 en 2009 dont 30 recours, et 49 en 2008. « On voit des personnes qui accompagnent les nouveaux, des isolés, des célibataires assez souvent, de moins de 30 ans. ALFA3A nous a sollicités pour l'aider car il y a trop de demandes. » ●

Permanences (sauf juillet/août) :

mardi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 au Secours catholique 04 74 21 86 34 ou 04 74 32 29 36 danielodileguichard@wanadoo.fr



→ Une interprète accompagne les bénévoles pour rédiger le récit des demandeurs d'asile.



→ Au CADA de Miribel, les demandeurs d'asile vivent dans l'inquiétude, suspendus à la réponse de l'OFPRA.

HAUTEVILLE POUR LES FAMILLES NOUVELLEMENT ARRIVÉES, MIRIBEL ET CULOZ POUR CELLES QUI ATTENDENT LA DÉCISION DE L'OFPRA, SAINT-VULBAS POUR LES DÉBOUTÉS : LES FOYERS D'ACCUEIL ET DE VIE GÉRÉS PAR ALFA3A SE SONT ADAPTÉS À L'URGENCE. TOUS AFFICHENT COMPLET. LA VIE QUOTIDIENNE Y EST RUDE POUR CEUX QUI ATTENDENT D'ÊTRE FIXÉS SUR LEUR SORT, COMME POUR CEUX QUI ASSURENT UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DANS UN CONTEXTE DIFFICILE. UNE RÉALITÉ QUI FAIT RAREMENT LA UNE DE L'ACTUALITÉ. REPORTAGE.

Immeuble La Donchère à Hauteville-Lompnes. Les premiers flocons de neige sont en train d'arriver. Ici, on prépare le plan froid. Wafa et Myriam, deux jeunes travailleuses sociales fraîchement embauchées, sont sur le pied de guerre. Chargées de suivre l'ouverture d'un nouveau site d'accueil d'urgence pour les demandeurs d'asile, elles font de leur mieux pour rendre habitable cet ancien HLM de Dynacité, désaffecté depuis deux ans et voué à la destruction. Une équipe de plombiers et d'électriciens s'affaire à remettre l'électricité aux normes et à réparer les tuyaux qui ont explosé à cause du gel. Il faut faire vite car les premières familles arrivent : 73 personnes dans les dix jours, puis une autre vague après les fêtes.

Voici justement Nazmije et Zajm, un couple de Kosovars avec ses trois enfants qui arrive de Bourg-en-Bresse. Lors de la visite de leur nouvel appartement, ils ne peuvent cacher leur déception. Les enfants ouvrent des yeux béants. Le confort est plus que sommaire, les murs sont

noircis par le temps et les peintures craquelées par l'humidité. Rien à envier aux immeubles décatés de la banlieue de Pristina. « C'est pas terrible, mais c'est un endroit avec un toit et au chaud », s'excuse Wafa. Pour beaucoup de demandeurs d'asile, le rêve d'une vie meilleure a un goût amer. La France n'est pas l'Eldorado qu'on leur avait promis.

Des chiffres qui explosent

« Notre capacité d'accueil est totalement saturée », explique Pierre Viré, directeur du Centre qui accueille depuis près de 40 ans les demandeurs d'asile à Miribel (CADA). Il est chargé de loger et d'accompagner les demandeurs pendant l'instruction de leur dossier par l'OFPRA. La désillusion touche également les travailleurs sociaux, bousculés par l'explosion des demandes. « Plus de 50 000 en France en 2012, contre 4 000 quand je suis arrivé en 2000. » L'Ain fait face à une crise exceptionnelle cette année avec une augmentation de 87 % : 850 demandes pour 237 places agréées. Pierre

SUR LE TERRAIN

Quand l'Eldorado se termine en parking

n'est pas du genre à mâcher ses mots. Il avoue être excédé par l'ampleur des demandes abusives qui ne répondent pas aux critères de la convention de Genève. « Il y a des gens qui profitent du système pour émigrer à cause de raisons économiques. » Sa hantise ? Ne pas être en mesure de prendre en charge les ayants droit crédibles noyés dans le flot. Quand une famille de déboutés refuse de quitter les lieux, il s'offusque. « S'ils ne partent pas et que le flux des arrivées continue, nous n'y arriverons plus. On a besoin d'être appuyés par l'État. »

La vie en communauté

Au premier étage, des résidents discutent autour d'un café et fument des cigarettes. Tel est le quotidien des demandeurs d'asile. Les hommes tournent en rond ; les femmes vaquent aux tâches ménagères. On s'occupe des enfants, centre des préoccupations et unique rayon de soleil.

Nadjia et Aziz ont des sourires qui contrastent avec l'inquiétude ambiante. Ils viennent de recevoir un avis positif pour leur dossier. « C'était un moment d'une intense émotion, témoigne Pierre Viré. Quand ils sont allés chercher le recommandé à la poste, ils ont longtemps hésité à l'ouvrir. Et puis Aziz a voulu savoir. Il est tombé en larmes et le visage de Nadjia s'est décomposé. Deux années d'angoisse et de procédure qui se sont jouées en quelques secondes. On rit et on pleure ensemble. »

Ici, les conditions d'hébergement sont satisfaisantes, car les chambres sont rafraîchies régulièrement. Seule contrainte : les sanitaires et les cuisines sont collectifs. On goûte ainsi aux affres de la vie en communauté. Avec le mélange des cultures, cela provoque parfois de bagarres. « Nous sommes vigilants sur les signes de conflits et nous faisons de la médiation en permanence, confie Pierre Viré. Malgré tout, les choses se passent plutôt bien. »

Souvenirs d'après-guerre

Le mardi, c'est le jour de la distribution aux Restos du Cœur de Culoz. La file d'attente grossit sous la pluie. On entend parler français par ici, albanais, russe, lingala par là. « C'est la tour de Babel », s'amuse Didier, un jeune Rwandais. Des hommes se bousculent pour la première place, dans la bonne humeur. « Ça bataille un peu, mais cela se passe bien, témoigne Pierre, le président de l'association locale. Ces gens ont l'habitude de faire du coude pour survivre. Ils ont peur de manquer, pourtant c'est l'abondance ici. Nous avons été surpris au début, mais comme cela nous rappelle l'après-guerre, on est plus tolérants. »

Au CADA de Culoz, un ancien demandeur, qui a obtenu le statut et trouvé un travail, est venu donner des nouvelles à Pascale Guillemaut, conseillère en économie sociale et familiale. « Les anciens sont contents de partir du CADA, mais restent attachés à nous. » Son travail est de les accompagner pendant leur séjour et de



→ Dans la cuisine collective du CADA de Culoz, Géorgiens, Kosovars, Russes et Albanais vivent en communauté avec le Français comme langue commune.

les préparer à la sortie. « Quitter son pays n'est jamais anodin. C'est une véritable déchirure avec ses racines, peu importe la raison qui les pousse au départ. Quand on entend leurs histoires, on est heureux d'être français. Si demain, la France ressemble au Kosovo, sans industrie, ni État de droit, moi j'immigre aux États-Unis. »

« Moi, je travaille pour les enfants »

Pour trouver le Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (DHUDA) de Marcilleux, pas besoin de GPS. Il suffit de suivre les tours aéroréfrigérantes de la Centrale nucléaire de Saint-Vulbas. Le foyer accueille ici, dans un vieil HLM en fin de vie, une majorité de déboutés en attente d'un recours ou d'une expulsion. Olivier Etilé, travailleur social, fait le tour des chambres pour déposer le courrier. Il apporte aujourd'hui un peu d'espoir, une aide accordée à une jeune fille pour des lunettes

de vue. « Moi, je travaille pour les enfants, explique Olivier, très investi dans sa mission. Ce sont très souvent de bons élèves qui font preuve d'un désir farouche d'apprendre. Cela me déprime à l'idée de les voir rentrer au Kosovo ou en Albanie. » Ancien militaire qui a servi 22 ans en Afrique et dans les Balkans sous l'égide de l'ONU, il connaît la réalité du terrain. Il passe ainsi des heures à monter des dossiers dans l'espoir de trouver des chefs entreprises qui accepteraient d'embaucher les parents. Pour les déboutés, la régularisation par le travail est la seule solution, leur dernière chance. « Une fois le dossier parti, c'est dans les mains de la préfecture », dit-il avec un soupir d'impuissance. Les réponses positives sont rares.

Le parking des illusions

« Je veux travailler ! » s'exclame Adjiti, 32 ans. Assis dans un canapé, il fait passer le temps en regardant les dessins animés avec ses deux enfants. « Je ne comprends pas pourquoi on ne nous donne pas de permis. Laissez-nous travailler et participer à construire l'économie plutôt que de nous donner des aides ! » Plâtrier-peintre, Nzazi n'aurait aucune difficulté à travailler au noir, mais n'arrive pas à obtenir le précieux récépissé qui lui apporterait la solution de l'emploi. Le parking du DHUDA commence à ressembler à un cimetière de voitures. Les déboutés les achètent dans l'espoir de trouver du travail. Mais coincés dans leurs démarches administratives, ils n'obtiennent ni carte grise, ni permis de conduire. Symboles de leur désir d'autonomie et d'intégration, tous ces véhicules accumulés représentent autant de destins entravés. C'est le cimetière des illusions qui commence à faire tache d'huile. ●



→ Sur le parking du DHUDA de Saint-Vulbas, les voitures s'entassent dans l'espoir de l'obtention d'un permis de travail.

POINT D'ACCUEIL ALFA3A À BOURG

L'afflux de demandeurs d'asile pose question

Lundi, 14 h. 7 rue de la Paix à Bourg-en-Bresse. Une trentaine de personnes attendent dans le couloir et l'escalier pour pouvoir accéder au Point Accueil d'ALFA3A. « Elles viennent chercher leur courrier et des réponses pour leur demande. C'est comme ça du lundi au vendredi », confie Sophie Thomas, qui gère les places d'urgence et les coordonne au sein du Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Dhuda). « C'est très dur au quotidien, malgré nos efforts pour les dissuader de rester ici. Il faut expliquer et réexpliquer. Mais la France est connue pour être un

pays d'accueil. » Cette situation difficile interroge : « Est-ce bien de la demande d'asile ? Car les gens que nous accueillons connaissent la procédure. Ils viennent directement rue de la Paix, avant d'aller à la préfecture. » Et Guy Bianciotto, responsable du Dhuda, d'ajouter : « On a la pression des deux côtés : les donneurs d'ordre d'une part et la gestion de l'humain d'autre part. Doit-on laisser les gens dans la rue ? Le délai de réponse aux demandes d'asile ne correspond pas aux réalités des personnes. » ●



→ L'accueil au 7 rue de la Paix doit faire face à l'afflux des demandes d'asile.

ÉQUIPE MOBILE SANTÉ MENTALE PRÉCARITÉ 01

Aborder ce qui fait souffrance



→ Médecin, psychologue et infirmières suivent les personnes ayant besoin de soins psychologiques.

À la rencontre des personnes en situation précaire ayant besoin de soins psychologiques, L'Équipe mobile santé mentale précarité 01 (EMSMP) du CPA suit environ 400 personnes par an, dont plus de la moitié sont des demandeurs d'asile. « À l'inverse d'autres publics qu'il faut amener aux soins, ils sont plutôt en demande, il faut trier », reconnaît son responsable, le Dr Tabary. « La porte d'entrée, c'est la plainte somatique : les maux de tête, les problèmes de sommeil, l'irritabilité... », souligne Cécile Clamens, psychologue. Derrière les troubles, le professionnel aborde

avec la personne ce qui fait souffrance : la situation d'exil, l'attente, les difficultés de la vie quotidienne, les traumatismes subis dans le pays d'origine. Les maladies mentales sont également présentes. Sur le terrain, l'équipe compte quatre professionnels de santé. Basée au centre-ville de Bourg-en-Bresse, elle se déplace dans les CADA, foyers ou autres lieux de vie des personnes. Le partenariat est actif aussi avec la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital Fleyriat. Au besoin, l'Équipe fait appel à des interprètes professionnels assermentés. ●

« Je suis tombé de haut »

→ Jean-Paul Quintin a pris sa retraite. Enfin officiellement. Car il va rester encore quelques mois à temps partiel pour coordonner les équipes. « Je regrette de ne pas avoir eu connaissance de ce métier plus tôt. » Jean-Paul a fait trente ans de carrière dans le tourisme associatif comme intendant et économe dans les villages vacances. Lors de l'arrêt d'activité des Plans d'Hotonnes en 2002, il s'est reconverti dans le social chez ALFA3A. Il a découvert les mouvements de population, la géopolitique, l'histoire des Balkans et la désillusion. « J'étais ouvert au social et à l'accueil des gens en détresse, mais je suis tombé de haut. On veut aider la terre entière, mais on se rend compte que 60 à 65 % des demandes d'asile sont abusives et ne répondent pas aux critères de la convention de Genève de 1951 au titre des populations stigmatisées. » Jean-Paul voit arriver avec ses collègues une nouvelle génération, des jeunes bien dans leur peau et multilingues qui tentent l'aventure en Europe. « Moi, je leur dis toujours la vérité, même si elle est dure. Tout le monde n'aura pas sa chance. » ●



→ Jean-Paul Quintin gère la résidence Les Sapins à Hauteville-Lompnes depuis dix ans.

DÉBAT

« On est en train de dévoyer la demande d'asile »

Philippe Galli, préfet de l'Ain

SES SERVICES SONT AU FRONT DEPUIS TROIS MOIS, MOBILISÉS À GÉRER LES DEMANDES D'ASILE. FERME, MAIS COMPRÉHENSIF, PHILIPPE GALLI PREND LE TEMPS DE RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS.

Où en est-on dans la demande d'asile ?

Les demandeurs d'asile arrivent en jet continu. Après une année 2011 particulièrement faible en nombre, 2012 n'a jamais été aussi importante avec 451 demandeurs d'asile au total au 25 octobre 2012, principalement des Kosovars et des Albanais issus pour beaucoup du même endroit, village ou secteur.

Pour quelles raisons ?

Il y a des accointances par origine et des filières parfaitement organisées avec une somme à payer assez chère (3 000 à 4 000 € par personne) pour venir en France, en exploitant l'ensemble des droits du demandeur d'asile et en jouant de la durée de l'instruction de la demande. Mais cette procédure d'examen, qui est très longue et très lourde juridiquement, donne l'illusion aux gens qu'ils pourront rester.

Ces demandes relèvent-elles bien de la demande d'asile ?

Je suis intervenu déjà deux fois pour dire que c'est un détournement de procédure. Et les associations ne m'ont pas contredit.

La position du ministre de l'Intérieur Manuel Valls confirme celle de ses prédécesseurs. Nous respectons la loi. Nous examinons la demande et nous statuons. Mais on est en train de dévoyer la demande d'asile, faite pour les personnes persécutées. Ce ne doit pas être un procédé pour échapper aux difficultés économiques.

Quels sont vos moyens d'action pour endiguer le flux ?

L'opération ne peut pas se traiter qu'au niveau départemental. Nous avons demandé le soutien de la Police aux frontières (PAF) pour mettre la main sur les chauffeurs et sur ceux qui organisent les filières. Mais la PAF de l'Ain ne dispose pas des effectifs pour mener des enquêtes longues. Avec la PAF locale et les unités d'appui nationales, nous essayons de voir d'où les personnes viennent, par où elles transitent.

Quid de l'aide au retour et des arrêtés d'expulsion ?

Quand une famille est déboutée, elle doit quitter le territoire français dans un délai d'un mois. Nous pouvons lui



→ Le préfet confirme l'existence de filières parfaitement organisées.

proposer une aide de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) : l'aide au retour volontaire (5 000 €). La plupart la refusent. Avec la circulaire Valls, nous pouvons assigner à résidence pour éviter le placement des familles en rétention. Actuellement, j'assigne une à deux familles par semaine à l'hôtel systématiquement. Mais les trois quarts des assignés disparaissent dans la nature.

Comment évolue l'opinion publique ?

L'engagement citoyen, ce n'est pas de poser dans le journal, mais d'accompagner les familles, et il y a peu d'associations qui le font. C'est un sujet compliqué qui demande de vraies réponses : comment, par exemple, loger les personnes sans abri dans le cadre du plan Froid si 80 % des places d'hébergement d'urgence dans l'Ain sont utilisées par les demandeurs d'asile ? ●

RÉSEAU ALERTE

Il ne suffit pas de parler

→ Veiller, éveiller. Telle a été la ligne de conduite du collectif Alerte face au dossier brûlant des demandeurs d'asile.

Alerte n'ignore pas la souffrance des personnels, des travailleurs sociaux et des bénévoles qui "veillent" au quotidien pour que les demandeurs d'asile soient accueillis avec humanité. « Chacun de nous est engagé sur le terrain, mais ensemble nous menons une réflexion. On échange les informations et les arguments dans le cadre d'un dialogue apaisé qui s'alimente par la connaissance que chacun a de la situation. » Un principe qui favorise les prises de position unanimes mais pas extrémistes. Ce qui n'est pas du goût des non-alignés qui ne siègent pas au collectif. Céline Tournus et Bruno Savy mettent beaucoup de soin à baliser le champ d'intervention d'Alerte. « Nous sommes confrontés à une situation qui renverse certains mythes et qui nous dépasse par son ampleur. Il ne suffit pas de parler. Ce

dossier ne peut se satisfaire de réponses simplistes. » Alerte s'interroge. « Nous avons la volonté d'élever le débat. Pour nous, la demande d'asile devient un problème géopolitique qui doit être traité au niveau européen. Dans le cadre de la mondialisation, les capitaux s'échangent. Pourquoi pas les hommes ? » Le collectif compte d'ici fin 2012 envoyer une lettre ouverte au Préfet de Région, l'instance qui instruit les dossiers pour qu'il intervienne justement en ce sens. ●



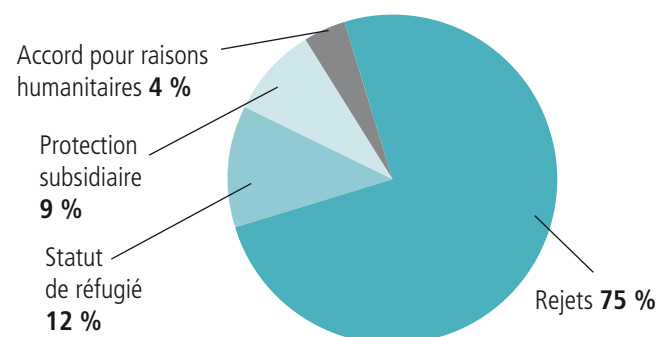
→ Céline Tournus, déléguée du Secours Catholique, et Bruno Savy, directeur du PACT.

REPÈRES

L'Europe des réfugiés

Depuis 1999, l'Union européenne tente de mettre en place une politique d'asile commune. Les procédures ne sont pourtant pas encore unifiées, et la solidarité pas vraiment de mise. On l'a vu avec le traitement des demandes par les Roms en provenance des Balkans. Pour l'heure, les conditions d'accueil des demandes d'asile diffèrent fortement dans le montant des indemnités, le régime d'hébergement ou les soins, entraînant un attrait inégal des pays. ●

Décisions sur le statut de réfugié dans l'UE en 2011



LA DEMANDE D'ASILE EN CHIFFRES

→ **Union européenne** : 303 000 demandes enregistrées en 2011 (+16,8 % / 2010)
 130 450 demandes au premier semestre 2012
 84 100 réponses positives (2011)
 12 355 mineurs non accompagnés (2011)
 → **France** : 356 255 demandes d'asile en 2011 (dont demandes de réexamens)
 → **Classement des pays selon le nombre de demandes d'asile** : 1. France ; 2. Allemagne ; 3. Italie ; 4. Belgique.
 Selon le nombre de statuts de réfugiés accordés :
 1. Royaume-Uni ; 2. Allemagne ; 3. France ; 4. Suède ; 5. Pays-Bas.

Le statut de réfugié

→ Au titre de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, le statut de réfugié est délivré à « toute personne qui [...] craignant avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». Les nations signataires de la convention se sont engagées à accorder l'asile aux réfugiés.

Le statut de réfugié est également accordé en France aux personnes « persécutées en raison de leur action en faveur de la liberté » (Code français de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). En France, le statut de réfugié est accordé par l'Ofpra, sous le contrôle de la cour nationale du droit d'asile (CNDA). ●

Protection subsidiaire

→ Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître le statut de réfugié, mais qui est exposée à une menace grave en cas de retour dans son pays (peine de mort, torture, traitement inhumain). ●

Origine des demandeurs d'asile

→ Depuis une dizaine d'années, l'origine géographique des demandeurs d'asile dans les pays industrialisés varie peu : Iraq, Russie, Afghanistan, République démocratique du Congo, Chine, Serbie... également le Bangladesh depuis 2011. Depuis juin 2012, les demandes en provenance des Balkans se sont fortement accrues en Europe.

Les délais d'examen

→ Ils baissent régulièrement en France : le délai moyen de traitement d'un dossier par l'Ofpra était de moins de 6 mois en 2011 auquel s'ajoute le délai de jugement de recours par la CNDA de 9 mois (moyenne nationale).

Par comparaison, la décision motivée est rendue dans les 15 jours qui suivent le dépôt de la demande aux Pays-Bas et dans les 30 jours au Royaume-Uni. En Italie, elle est donnée dans les 3 jours suivant l'audition du demandeur, dans les 3 mois en Suède. En Allemagne, 45 % environ des demandes sont traitées en moins de 6 mois. ●

Un effort relatif

→ Selon le Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU, les demandes d'asile dans les pays industrialisés (44 pays recensés) ont augmenté de 20 % en 2011. Ces 441 300 demandes ne représentent cependant que la population de l'immense camp de réfugiés de Dadaab, au nord-est du Kenya (beaucoup en provenance de Somalie). Le maximum avait été atteint en 2001 avec 620 000 demandes. L'Afrique du Sud ne figure pas dans la statistique : elle a pourtant

accueilli 107 000 demandes d'asile en 2011. La Tunisie a accueilli 500 000 Libyens. Nombre de réfugiés dans le monde (Amnesty International) : 16 millions de personnes. La moitié de ces demandes ont été enregistrées : 1. aux USA ; 2. en France ; 3. en Allemagne ; 4. en Suède ; 5. Au Canada. Mais en proportion de sa population, la France n'est plus qu'à la 15^e place (les USA dégringolent à la 24^e place, le Canada à la 11^e). Sur ce critère, la Suède, la Suisse, l'Autriche, la Grèce et la Belgique en reçoivent beaucoup plus. ●



→ Camp de transit de Choucha en Tunisie, près de la frontière libyenne : cet homme, réfugié de Somalie, vient d'apprendre que sa demande de réinstallation a été acceptée par les USA.

le magazine du social dans l'Ain

INTERaction

N° 74 . DÉCEMBRE 2012

BOURG HABITAT

Le parc social s'étend / p. 24-25

Le cahier partenaires



→ Le père Wazzoler, décédé en octobre dernier.

Louis la Rocaille

Sûr qu'il aurait été au côté des demandeurs d'asile. Par souci de dignité humaine, par piété familiale. Son père Pierre, chassé d'Italie dans les années vingt par les Chemises noires, a lui aussi connu l'exil. France, terre d'asile pour un "macaroni", comme tant d'autres alors en butte à la misère et au fascisme. Un père qui a souffert de labourer une terre ingrate qui n'était pas la sienne, loin d'un pays qui n'était plus le sien.

Comme son père, Louis Vazzoler a œuvré dans la rocaille là où, selon la parabole évangélique du Semeur, le grain lève sans lendemain. Pas de quoi le dissuader de faire germer l'espoir de jours meilleurs chez tous ceux que la vie laisse au bord du chemin. C'est donc à bonne distance des sillons fertiles qui donnent du fruit que Louis a exercé son sacerdoce, ancré à une paroisse qui lui tenait à cœur, Saint-Pierre-Chanel, dans un quartier qu'il n'a plus quitté, La Reyssouze, même quand il lui fut demandé de partir. Il ne renonça jamais à ses autres paroisses où il put témoigner de sa foi, éveiller l'espérance et pratiquer la charité. Ce prêtre qui ne supportait pas l'enfermement fut durant de très longues années aumônier des prisons, des gens du voyage, du Secours catholique et des sans-logis. Ceux qui l'ont connu dans le secret de leur cellule, de leur caravane ou du vestiaire savent qu'ils ont perdu un ami, un apôtre.

Louis Vazzoler était un chrétien révolté, à l'image de l'abbé Pierre, mais en plus calme, nous confiait son frère Baptiste. Il ne fallait pas se fier à sa carrière bourrue et à sa voix douce. L'homme se faisait discret mais le propos était ferme. Nous aimions le recevoir aux tables rondes d'Interaction où il était la voix des sans voix.

Lui qui a tant soulagé de souffrances humaines est mort dans la douleur du corps et l'apaisement de l'âme. Il attendait ce geste de réconciliation donné par le nouvel évêque qui est venu à son chevet lui dire que toute cette vie passée au service des autres, au nom de la foi et du sacerdoce, n'avait pas été vaine.

Le départ de Louis Vazzoler est un signe d'espérance pour tous les chrétiens qui ont fini par douter de leur engagement et de l'institution qui les rassemble. Sans compter les autres, pierres éparpillées aux abords du chemin sur lesquels Louis Vazzoler n'a cessé de construire son église.

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

SOMMAIRE

→ La **CAF**, la **MSA** et le **Conseil général** ont organisé une Journée départementale des acteurs de la parentalité. / **p. 18-21**

→ Zoom sur l'ESAT Le Pennessuy de l'**Adapei**. / **p. 22-23**

→ Le parc social de **Bourg Habitat** s'étend. / **p. 24-25**

→ **ALFA3A** présente son nouveau projet d'entreprise 2015. / **p. 26-27**

→ Le site internet de la **CAF** change de look. / **p. 28**

→ La Maison d'enfants Saint-Vincent, de **Orsac**. / **p. 28-29**

→ L'**UDAF** de l'Ain a réaménagé ses locaux. / **p. 30-31**

→ **ADAPA** : prévenir le vieillissement. / **p. 32-33**

→ Fiche signalétique, pour connaître les partenaires du magazine en une page synthétique de présentation. Dans ce numéro : la **CAF de l'Ain**. / **p. 34**

JEUNESSE

2^e Forum de la mobilité internationale

→ Mercredi 23 janvier, de 14 à 18 heures, au Pôle socioculturel de Saint-Denis-lès-Bourg, le BIJ (Bureau information jeunesse) et la Maison des étudiants organisent, en partenariat avec le Pôle, le 2^e Forum de la mobilité internationale. Exposition sur l'Europe, stands d'information, rencontres avec des professionnels, offres de jobs... Les jeunes y trouveront toutes les réponses à leurs questions sur comment partir, étudier, travailler, faire du volontariat, séjourner à l'étranger. Entrée libre. ●

Tél. 04 74 24 44 46 (BIJ)
www.jeunes01.fr

NOUVEAU

À la une de Bourg Habitat



→ La commission d'attribution de logements, sur le terrain.

→ Depuis sa mise en place il y a un an, plus de 35 000 visiteurs se sont connectés sur le nouveau site internet de Bourg Habitat. Un espace "clients" était déjà dédié aux locataires, qui pouvaient y trouver entre autres le formulaire de demande d'échange de logements, les offres de location, les coordonnées des chargés de secteur et prestataires, le numéro du service d'astreinte 7j/7... Début 2013, Bourg Habitat met en ligne un nouvel espace totalement sécurisé qui leur permettra, grâce à un code personnel, de payer en ligne et consulter leur compte loyer.

→ Le 21 novembre, la commission d'attribution de logements s'est réunie à Montagnat pour visiter les 40 nouveaux logements BBC (bâtiment basse consommation) construits par Bourg Habitat. En compagnie du service maîtrise d'ouvrage et de l'architecte, ses membres ont découvert un petit lotissement idéalement situé et très aéré, comprenant 36 logements locatifs, 4 pavillons individuels en location-accession et 6 lots libres de constructeur. Les membres de la CAL et le maire ont ensuite procédé aux attributions de logements, en mairie, en s'appuyant sur les dossiers présentés par le service gestion locative de Bourg Habitat. ●

ENVIRONNEMENT

Dynacité a inauguré « Les Prés de Sonod »



→ Ossature et isolation bois, gestion des eaux de pluie intégrée au projet d'urbanisation... Les « Prés de Sonod » innovent.

→ À Belley, les 29 logements individuels neufs des « Prés de Sonod » et les 8 lots libres à l'accession situés rue Lucie-et-Raymond Aubrac, tous labellisés Très haute performance énergétique (THPE), ont été inaugurés le 17 novembre. Phase ultime d'urbanisme de ce site situé au sommet d'une colline, à 1,5 km du centre-ville, ils constituent la première des trois tranches de ce nouveau programme Dynacité de 90 logements, mené en partenariat avec le CAUE de l'Ain dans le cadre du concours Urbanisme et habitat durable. « La municipalité est engagée dans une démarche de développement durable et, à ce sujet, le projet Dynacité est exemplaire. La construction de 29 logements labellisés THPE constitue une opportunité de développer une offre locative moins consommatrice d'énergie, et donc une charge moindre pour les locataires », a souligné Jean-Marc Fognini, maire de la ville et conseiller général. ●

LOGEMENT

Semaine nationale des Hlm

→ Du 8 au 16 juin 2013, les organismes Hlm sont invités à participer à une grande opération nationale de valorisation du logement social, de son rôle, de ses missions et actions. Lancée par l'Union sociale pour l'habitat, la première Semaine nationale des Hlm aura pour thème « Habiter mieux, bien vivre ensemble ». Les bailleurs sociaux ont jusqu'au 20 décembre 2012 pour s'inscrire afin de proposer leurs événements, qui figureront alors sur le programme national de la Semaine. ●

semainehlm@union-habitat.org



© Vivons tous bien ensemble Illzach (68) DR Habitats de Haute-Alsace.

CAF – CONSEIL GÉNÉRAL – MSA – DDCS

Accompagner la parentalité

PLUS DE 200 PARTICIPANTS ONT SUIVI LE 9 OCTOBRE LA JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ CO-ORGANISÉE PAR L'ÉTAT (DDCS), LA CAF, LA MSA ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN. D'OÙ IL EST RESSORTI QUE LA PLACE DES PARENTS DOIT RESTER CENTRALE ET QUE LES ACTEURS CONCERNÉS DOIVENT TRAVAILLER ENSEMBLE.



La parentalité est une idée jeune pour une réalité plutôt vieille. On utilise ce terme depuis guère plus d'une vingtaine d'années. Les politiques publiques s'en sont emparé rapidement, avec l'idée qu'il ne fallait « pas décharger les parents de leurs responsabilités » mais « les accompagner, les conforter dans leur rôle et leurs capacités à bien faire », comme le rappelaient de concert Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale, Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la Caf de l'Ain, Christine Gonnu, vice-présidente du Conseil général, et Denise Brunet, administratrice de la MSA. Lors de la journée, les intervenants ont montré la distinction entre cette posture d'accompagnement et celle du soutien apporté cette fois aux parents plus en difficulté.

La conférence du sociologue Gérard Neyrand a permis de mieux comprendre les enjeux autour de la parentalité et des défis de l'intervention auprès des familles. C'est un champ d'action encore jeune, où la posture des professionnelles avec les familles repose sur une relation davantage égalitaire et de questionnements mutuels. « Il est important de développer la formation des intervenants, reprenait G. Neyrand en conclusion de la journée, important aussi d'atteindre un meilleur

niveau d'information des parents. » Les occasions sont là, comme en témoignait la diversité des actions présentées. Mais combien de parents ignorent l'existence d'un lieu d'accueil enfants parents, passent à côté d'un groupe de parole ou d'une soirée-débat ? Que valent de belles actions, innovantes et bien pensées, si elles ne sont pas fréquentées ? La diffusion de l'information auprès des bons relais mérite plus d'attention.

“ Conforter les parents dans leurs capacités à bien faire ”

Ajoutons enfin qu'aux côtés des acteurs institutionnels, les associations tiennent une place essentielle. La place faite pendant la journée aux expériences locales aura eu le mérite de le prouver. La table ronde puis les ateliers de l'après-midi furent l'occasion de prendre connaissance des actions concrètes et d'échanger sur leurs réussites et leurs faiblesses. Pour conclure la journée, Gérard Neyrand listait les facteurs de réussite des actions de parentalité : la mise en réseau et la coordination entre les intervenants, l'élaboration des réponses en commun et un temps suffisamment long accordé au développement de l'action, l'implication des parents et le soutien institutionnel. ●

A.B.

TABLE RONDE

Cinq actions ont été présentées et commentées. Tour d'horizon (sommaire) en cinq points.

→ Entrer dans le réseau

Yapock est une association de parents née à Belley « de nos questions sur l'éducation et le rôle des parents ». Des ateliers, des soirées-débats et un blog plus tard... l'association « des parents en herbe » est entrée dans le réseau mais « ne sait toujours pas exactement quelle place on nous accorde » (sous-entendu : de la part des professionnels). Le réseau leur a en tout cas permis de connaître des initiatives et des services qu'ils ignoraient.

→ Associer les parents

La Ville de Montluel, ayant inscrit la démocratie participative dans son Agenda 21, s'efforce d'associer les parents dans les actions... voire les décisions qui les concernent. Ils sont ainsi partie prenante de la réflexion pour mieux répartir la population de deux écoles primaires, aujourd'hui « clivées » socialement. « Pour les animations en pied d'immeuble, chaque association partenaire a mobilisé des parents qui ont animé les activités proposées aux enfants. »

→ Se rencontrer

Les adolescents ont été plus faciles à mobiliser que les parents, constate le centre social de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. « Le Rencart » propose aux uns et aux autres de se rencontrer, avec l'idée de lever quelques incompréhensions entre générations. Autre action : le centre social et le collège expérimentent un accueil de jeunes exclus temporairement, sur inscription expresse des parents, avec accompagnement de l'animateur jeunesse.

→ Revaloriser les pères

Des étudiantes de l'IREIS* ont mis en place des ateliers jeux entre pères et enfants au centre d'accueil de demandeurs d'asile de Miribel, avec l'ambition de revaloriser ces hommes mis à mal dans leur image d'homme et de père.

→ Autour de l'école

Le centre social du Lavoir à Ambérieu-en-Bugey teste plusieurs ateliers pour accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants. Certains « ne savent pas trop ce qu'on attend d'eux à l'école ». Depuis septembre, les parents sont associés à la réalisation des devoirs dans le cadre du dispositif « Contrat local d'accompagnement à la scolarité » animé par des bénévoles du centre sociale. L'action bouscule un peu tout le monde, il faut du temps, mais le cap est bon. ●

(suite page 20)

*Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale (Bourg).

CONFÉRENCE DE GÉRARD NEYRAND, SOCIOLOGUE

Reconnaître la co-éducation

→ La deuxième moitié du XX^e siècle a vu un bouleversement profond de la société, des rapports homme/femme et de la famille. « Le conjugal s'est dissocié du parental. Ce n'est plus le mariage qui constitue la famille, mais la venue de l'enfant », résumait Gérard Neyrand, qui parlait d'un « lien parent/enfant désormais sur-investi et sur-valorisé ». Le sociologue a détaillé pourquoi le soutien à la parentalité est devenu une nécessité structurelle de notre société et pourquoi il est si complexe ! Les processus d'affiliation sont compliqués par les recompositions familiales ; il faut tenir compte de la « pluri-parentalité », compter avec des « parents additionnels » de même qu'avec les désaffiliations possibles (citant le cas de pères se retrouvant sans domicile et perdant tout contact avec leur enfant). Les difficultés économiques contribuent aussi à la fragilisation des familles. C'est « la montée des incertitudes » décrite par Robert Castel. « Le soutien à la parentalité est nécessaire mais il doit être mené prudemment. Chaque famille a son fonctionnement qu'il faut au préalable comprendre. » Les enfants, ajoutait-il, « s'en sortent plutôt bien avec plusieurs adultes de référence ». Ces évolutions ont cependant été rapides et les places de chacun ne sont hélas pas encore toutes établies, reconnues et légitimées. G. Neyrand insistait d'ailleurs sur le rôle constructif d'un tiers dans la relation parent/enfant et sur la notion de co-éducation. Un drôle de paradoxe quand le discours général se focalise sur l'éducation parentale, oubliant que l'éducation est aussi affaire de société, impliquant les professionnels de la petite enfance, les enseignants ou les médias ...



« Élever un enfant, c'est le rendre autonome. L'éducation implique la séparation. » En 1999, la mise en place des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité a achevé la construction d'un dispositif de soutien à la parentalité. Dans son intervention, G. Neyrand évoquait avec prudence ses possibles évolutions, alertant contre le risque d'un détournement « politique » de la parentalité (comme ce fut le cas avec les mesures d'inspiration sécuritaire visant à contrôler et sanctionner les parents). L'approche générale de l'accompagnement à la parentalité est heureusement « qualifiante », puisqu'elle valorise les ressources propres des parents. Ceux-ci ne sont pas disqualifiés mais autorisés dans leurs responsabilités et leurs savoir-faire. Cette position ne nie pas bien sûr les situations de réelle défaillance parentale où l'intervention professionnelle doit être plus importante. Il rappelait aussi les professionnels à la nécessité de la coordination des interventions et des politiques. ●

→ La décision est prise du renouvellement d'une journée parentalité de ce type a priori. Rendez-vous donc en 2014.

→ Les participants de la table ronde.



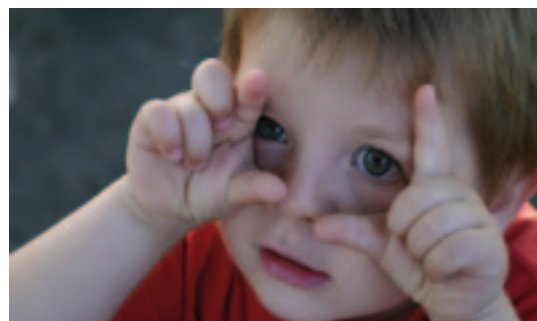
CAF – CONSEIL GÉNÉRAL – MSA – DDCS

ATELIERS (suite de la page 19)

→ Échanges d'expériences et de pratiques

L'APRÈS-MIDI, SIX THÈMES ÉTAIENT PROPOSÉS AUX PARTICIPANTS.

LES ÉCHANGES DÉBUTAIENT PAR LA PRÉSENTATION D'UNE OU DEUX ACTIONS CONCRÈTES.



© Agnès Bureau

1. Parents d'adolescents

L'une des actions présentées portait sur les conduites à risque (notamment chez les jeunes en milieu rural), l'autre sur les conséquences de l'hypersexualisation de la société. Le centre de planification et d'éducation familiale géré par le Conseil général et l'Avema* citaient les cas de jeunes filles qui, après des soirées souvent très alcoolisées, faisaient état de relations sexuelles vécues a posteriori comme contraintes. Pour aborder ces questions, le jeu est un outil de médiation entre parents et adolescents bien adapté, de même que le théâtre forum, où le public est appelé à intervenir dans une saynète. « *Le travail avec les familles doit s'inscrire dans la durée.* » La proximité des professionnels avec les publics concernés est un atout, la relation de confiance facilitant la participation des parents et des ados.

2. Espaces d'échanges

Les groupes de parole et d'échanges sont des lieux privilégiés pour valoriser les compétences des parents. Pas de parole d'expert, mais le partage des expériences et des points de vue. Les deux exemples émanaient du centre social d'Arbent et de l'École des parents et des éducateurs. Pour que ça marche – et que ça dure –, un groupe de 10/12 personnes est l'idéal, maximum 20 ; la diversité culturelle et sociale enrichit plus qu'elle ne gêne l'échange (c'est le cas au centre social d'Arbent). Chacun doit respecter les règles, régulièrement rappelées, notamment la confidentialité de ce qui est dit. Autres facteurs : la convivialité (facilitée par un café ou une soupe...), la pertinence des horaires, le choix des thèmes...

3. Animations de salle d'attente de PMI

Ces animations ont plusieurs avantages : elles permettent de toucher un public moins favorisé, elles permettent de dédramatiser les soins du nourrisson et de transmettre des informations sur les services proposés par le centre social ou la crèche du quartier. Elles sont l'occasion de

sensibiliser les parents à l'éveil du jeune enfant. Mais ce sont d'abord des moments d'écoute avec les professionnels qui assurent l'animation (Tisf, éducatrice de jeunes enfants, bibliothécaire). Ils permettent de rompre l'isolement de certaines familles. Chaque animation de PMI possède sa malle aux trésors : jeux, livres, pâte à modeler... support au travail de relation.

4. Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

Deux expériences à souligner : celle du lieu d'accueil associatif Jeunes Pousses à Bourg et celle de Pré-amb'bulle au centre social d'Ambérieu-en-Bugey. Les discussions ont permis de repréciser les contours des LAEP, avec des principes forts d'ouverture à tous et de mixité sociale, de supervision pour les accueillants, de lieu neutre et sans jugement, de l'absence préalable d'activité organisée (les activités des parents avec leur enfant sont libres mais dans le respect du règlement du Laep). Ce sont des lieux sécurisants, où la circulation de la parole entre les parents est favorisée. « *Certaines mamans viennent simplement pour se poser.* »

5. Espaces ludiques

Quels sont les intérêts du jeu comme support à l'accompagnement parental ? Réponses enthousiastes avec l'atelier Ludolangues, au centre social d'Oyonnax, et les ateliers jeux du mardi dans un quartier d'habitat social de Gex. Le jeu crée du lien affectif tout en apprenant à s'ouvrir et à communiquer avec d'autres personnes. Il permet d'aborder la parentalité de manière positive, puisqu'on vient pour passer un bon moment avec ses enfants plutôt que pour parler de ses problèmes de parents. Cependant, le jeu exige des compétences spécifiques des encadrants.

6. Parentalité dans les équipements d'accueil du jeune enfant

Les multi-accueil de Reyrieux et Saint-Étienne-du-Bois ont mis en place des actions spécifiques pour répondre aux questions ou aux problèmes éducatifs évoqués par les parents. Ces actions ont l'avantage de les impliquer dans la structure, de créer du lien entre les familles ainsi qu'entre les familles et le personnel. Les difficultés consistent surtout dans l'investissement supplémentaire exigé des professionnels, dans les lacunes de formation des accueillantes et dans le positionnement particulier que cela exige d'elles auprès des parents. ●

* Association d'aide aux victimes et médiation dans l'Ain



Conseil général

CONSEIL GÉNÉRAL

Parentalité : la juste distance

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN A FAIT DE LA PARENTALITÉ UNE DE SES PRÉOCCUPATIONS, DANS UNE RECHERCHE PERMANENTE DE LA JUSTE DISTANCE AVEC LES PARENTS, ENTRE SOUTIEN ET RETENUE.

Les compétences du Conseil général en matière de protection maternelle et infantile, de modes d'accueil du jeune enfant, d'adoption et de protection de l'enfance l'impliquent dans les questions de parentalité. Cela commence d'ailleurs dès avant la naissance, avec les suivis de grossesse effectués par les services de PMI. Au final, combien de parents, d'enfants, de grands-parents, de frères ou sœurs, sont écoutés et accompagnés à un moment de leur vie ? Ces actions, déclinées localement selon les spécificités des territoires, le Conseil général les mène avec le souci de l'implication et de la responsabilité des parents. En voici trois illustrations.

« On touche à l'intimité des familles »

« *La semaine dernière, une dame est venue pour un renseignement dans le cadre d'une séparation. En fait, elle a vite abordé ses difficultés avec ses enfants, surtout un de ses fils. On a convenu de demander une aide éducative, témoigne Laurence de la Forest-Divonne, assistante sociale à la MDS du Bugey. Dans mon travail, les questions de parentalité "s'invitent" par des tas de portes d'entrée. Aider demande du temps car il faut comprendre chaque situation, rencontrer l'autre parent... Parfois, je contacte l'école, un professionnel de santé, bref, ceux qui gravitent autour de la famille. Dans certains cas, il suffit de réinstaller la parole entre les personnes. L'assistante sociale est également chargée d'enquêter auprès des familles faisant l'objet d'une "information préoccupante" transmise au Conseil général. Accompagner la parentalité n'est pas facile ; on ne détient pas de solution toute prête, comme l'espèrent parfois les parents !* »

« Voir agir les autres parents aide à devenir parent »

Pré-amb'bulle est un lieu qui rassure. Les parents trouvent un soutien auprès des autres parents ; les enfants se frottent en douceur à la vie en collectivité. Quant aux six accueillantes professionnelles, elles se font discrètes : elles ne sont pas là pour dispenser conseils éducatifs ou aide psychologique mais pour garantir un cadre sécurisant. « *On fait d'abord respecter les règles du lieu d'accueil enfants/parents, comme éteindre son portable – pas toujours simple – ou pour les enfants manger assis à table et ne pas marcher sur le tapis des bébés* », explique Angélique Millour, accueillante et par ailleurs infirmière puéricultrice en PMI. Mais ces « gardiennes »

du lieu sont aussi des médiatrices, à l'écoute des parents et attentives aux enfants : « *On s'efforce de mettre en lien les mamans. La mixité sociale est réelle et bénéfique. Si Pré-amb'bulle était réservé aux familles en difficulté, ça fonctionnerait moins bien !* » Les autres professionnels en tout cas ont bien repéré les bénéfices possibles du lieu d'accueil : ils donnent l'adresse de la rue du Clos-Lebreton à des mères qui ont du mal à mettre en place les premiers liens avec leur enfant, ou qui au contraire ont du mal à lâcher prise...

« Sur le terrain, nos constats étaient les mêmes »

« *Beaucoup de parents d'adolescents sont convaincus que tout leur échappe* », regrette Sylvie Jacquet-Francillon, médecin directeur du centre de planification du Pont-des-Chèvres géré par le Conseil général, à Bourg-en-Bresse. Les ados ont pourtant besoin de parents vigilants plutôt que fatalistes. Inquiets en particulier des effets d'une sexualité omniprésente – dans les publicités, les clips musicaux, les émissions de télé, les paroles... –, des professionnels du CPEF, de l'Avema* et de l'unité médico-judiciaire ont organisé une soirée-débat à l'attention des parents. Des comédiens ont proposé de courtes tranches de vie, invitant les parents à réagir et intervenir sur scène. Née de constats souvent dramatiques (dépôts de plainte pour agression sexuelle, relations non consenties sous l'emprise de l'alcool...), cette soirée a abordé plus largement la complexité du rôle éducatif des parents. ●

A.B.

* Association d'aide aux victimes et médiation dans l'Ain

→ Pré-amb'bulle

Ce lieu d'accueil (LAEP) fonctionne depuis 2005 à Ambérieu-en-Bugey (il accueille les enfants jusqu'à 3 ans). Les six accueillantes sont mises à disposition par la Maison de la solidarité de la Plaine de l'Ain (Conseil général), par le Centre médico-psychologique enfants (CPA), par la CAF et le centre social du Lavoisier.

→ La soirée-débat

a bénéficié d'un large co-financement : Conseil général, Éducation nationale, État, CAF, Avema, Ville et Agglomération de Bourg-en-Bresse. Les partenaires étudient les suites à donner.



© Julie Bureau

→ Un programme 2011-2014

Les partenaires institutionnels ont signé un Schéma départemental des actions éducatives pour la période 2011-2014 (services de l'État, Conseil général, Caf et MSA Ain-Rhône). Il inclut un volet sur l'accompagnement à la parentalité. Un comité départemental dédié a été installé en mai 2012. Il rassemble les partenaires institutionnels et associatifs et doit favoriser la coordination des actions, veiller à leur cohérence et au maillage départemental.

→ Crefe

L'organisation de la journée avait été confiée au CREFE, Centre ressources enfance famille école Ain-Rhône. C'est lui qui coordonne dans l'Ain les actions autour de la parentalité, missionné pour cela par le Conseil général, la DDCS et la Caf. Crefe Ain Rhône - 109 rue du 1^{er} Mars 1943, 69100 Villeurbanne. Tél. 09 51 41 41 39 crefe@crefe.asso.fr www.crefe.asso.fr

→ Un blog parentalité

Le Crefe vient de mettre en ligne un blog dédié à la parentalité dans l'Ain. Il est ouvert aux contributions volontaires. <http://reseau-parentalite01.blogspot.fr>

ADAPEI

Les ESAT, des entreprises (presque) comme les autres

DEUXIÈME VOLET DE NOTRE ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL ADAPTÉ : APRÈS LE TOUR DES ESAT PUBLIÉ EN JUIN, NOUS AVONS VOULU FAIRE UN POINT SUR L'APPORT SOCIAL ET FINANCIER D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES QUI ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ.



→ Les nouveaux bâtiments de l'ESAT du Pennessuy, à la Chambière et à deux pas du nouveau siège social de l'ADAPEI.



→ Un secteur qui pèse presque 1 000 emplois

Au sein de l'ADAPEI de l'Ain, le secteur du travail aidé se répartit en deux branches :
— Les huit établissements et services d'aide par le travail qui emploient 678 travailleurs en situation de handicap. L'encadrement est assuré par 140 moniteurs qui émergent sur le budget social et 46 cadres qui émergent sur le budget commercial. Le financement social est assuré par des aides de l'État. Les emplois sont affectés par la MDPH et l'activité est placée sous le contrôle de l'Agence régionale de santé.
— Les cinq entreprises adaptées salariant 111 employés qui bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, ce qui leur permet d'accéder à un emploi en entreprise adaptée. L'encadrement est assuré par 20 personnes. L'activité est placée sous le contrôle de la DIRECCTE. Les secteurs d'activités communs aux deux branches sont très variés : espaces verts, horticulture, nettoyage industriel et vitrerie, blanchisserie, restauration, menuiserie, imprimerie, logistique, sous-traitance industrielle, mise à disposition et prestation.

Bonne nouvelle pour les ESAT du Pennessuy, de Trefort, de Marboz et l'entreprise adaptée des Ateliers de Brou : ils viennent de remporter un appel d'offres lancé par les CAF de l'Ain et de la Drôme pour le traitement de leur courrier. Ils ont donc su affûter leur offre pour candidater sur un marché concurrentiel : des compétences, des procédures, des garanties et un prix. Après, il faut que ça suive. Une victoire parmi d'autres, au prix parfois d'âpres négociations. Il y a 40 ans, le Centre d'aide au travail du Pennessuy, installé dans des baraquements de fortune, était la vitrine d'une ADAPEI qui entendait démontrer que les personnes handicapées pouvaient accéder au travail. À l'époque, on ne parlait pas d'accès à l'emploi. Cette conquête symbolique a eu ses retours de bâton. On reprochait aux CAT d'être surtout des foyers occupationnels auxquels les grands comptes confiaient des travaux répétitifs et élémentaires, effectués à moindre prix, sans garantie de qualité. Ils ont eu bien du mal à se départir de cette image ternie un peu plus par l'accusation de concurrence déloyale adressée aux ESAT et aux entreprises adaptées qui s'aventuraient sur des marchés comme l'entretien des espaces verts. Procès clos depuis grâce à de nouvelles règles du jeu.

Équilibre économique et bénéfice social

Le Pennessuy, transplanté depuis deux ans à la Chambière, est devenu une entreprise comme les autres : locaux neufs et ateliers fonctionnels, parkings qui se vident et se remplissent, règlement intérieur, horaires et congés. L'établissement doit, entre métaux et bois,

découper et assemblages, assurer et varier ses marchés. Les camions entrent et sortent pour apporter leurs lots de sous-traitance et emporter leurs chargements de produits finis. Ce n'est pas, en matière de législation, une zone de non-droit du travail. L'ADAPEI ne se cache pas derrière cet établissement moderne et modèle pour illustrer une part non négligeable de son activité : le travail aidé. D'autant qu'elle gère une contrainte propre aux ESAT : ce sont des entreprises employant des travailleurs handicapés qui évoluent à ce titre dans un milieu protégé. Ce qui suppose un suivi médico-social et éducatif défini par la loi sur l'autonomie et un projet individualisé qui garantit un accès à la vie sociale et à la citoyenneté. L'encadrement prend en compte cette contrainte : il fait appel à des commerciaux, des responsables de production, des chefs d'atelier, recrutés souvent en entreprises, mais aussi à des moniteurs et des éducateurs techniciens spécialisés qui assurent le volet social. Pour l'ADAPEI, l'équilibre économique se combine à la recherche du bénéfice social.

Un manque à gagner

Les contraintes budgétaires sont donc fortes. En 2011, sur 78 millions de recettes brut, 15 % provenaient des revenus commerciaux du travail aidé. L'exercice était marqué par un léger déficit (près de 40 000 €). Il sera plus important en 2012 car la crise économique est passée par là. Les responsables de l'association reconnaissent que certains secteurs sont déficitaires, d'autres quelque peu en déphasage par rapport aux marchés. Ils ont prévu de réagir : une commission de

réflexion réunissant parents et professionnels va établir de vrais critères de fonctionnement. Le secteur du travail aidé disposera désormais d'un directeur général adjoint à part entière, poste occupé jusqu'à présent par Philippe Meunier qui assurait aussi la direction du Pennessuy et qui a souhaité donner une autre suite à sa carrière. Il avait, avec ses collègues directeurs, entamé une vraie remise en cause de la place et l'avenir du travail aidé dans l'association. L'accent sera mis aussi sur le commercial et la coordination entre les établissements qui deviendra une règle pour mutualiser moyens et marchés. L'ADAPEI plaide pour que l'aide à la place calculée par

l'ARS soit reconsidérée. Elle fait de l'association une des plus mal loties de Rhône-Alpes et la prive d'une ressource évaluée à 450 000 € par an, si l'on prend comme référence de calcul la moyenne régionale. Un vrai combat pour des financements qui assurent le budget social du secteur travail. Les ESAT ne sont décidément pas des entreprises comme les autres puisqu'ils doivent se soucier de ce qu'il adviendra de leurs salariés une fois en retraite. D'ici 2020, 180 travailleurs handicapés quitteront les ateliers, mais pas l'ADAPEI qui continuera à leur garantir un accompagnement social. ● **A.G**
* Agence régionale de santé.

INTERVIEW

« L'ESAT, un lieu d'épanouissement personnel et professionnel. »

→ Les ESAT travaillent-ils en réseau ?

Le chacun pour soi est révolu. Le climat a changé. Nous travaillons main dans la main, nous répondons ensemble à des appels d'offres, nous mutualisons la production quand c'est possible.

Est-ce dû à l'évolution de l'encadrement ?

Vous posez une question de fond. Nous avons recruté ces dernières années des ingénieurs. Quand nous recrutons pour un poste de chef d'atelier, nous avons des candidats ingénieurs qui ne viennent pas de petites écoles. Ils ont une vraie expérience, une vraie carrière. Ils viennent conforter et valoriser notre expérience de notre encadrement. C'est un levier pour un management rigoureux et porteur de sens.

Sont-ils pour autant en phase avec les objectifs des ESAT ?

Nos travailleurs handicapés ont beaucoup évolué. C'est un marqueur qui suppose que notre encadrement évolue aussi. L'an prochain, 75 encadrants d'ESAT et 20 d'entreprises adaptées suivront une formation transversale sur la connaissance du handicap mental et de la personne handicapée. Même chose en 2014 avec une formation sur le handicap psychique.

Les entreprises profitent de tarifs bas.

Faux. Nous sommes parfois plus cher que le marché. Il y a des entreprises qui ont des accords structurés sur le handicap ; d'autres qui ont une éthique, une responsabilité sociale comme on dit, et qui sont prêtes à faire une partie du chemin pour qu'on arrive à un prix gagnant-gagnant. Et puis, il y a quelques-unes qui font jouer la concurrence entre les ESAT et qui souhaiteraient bien que la contribution du budget social fasse encore

baisser notre offre pour que le prix de vente soit inférieur au prix de revient.

Les ESAT produisent du travail médiocre.

Faux ! Nous sommes fiers de nos prestations, aussi quand nous proposons des mises à disposition de travailleurs handicapés, comme à Renault Trucks. Il va falloir qu'on finisse par gommer cette image. Avec les directeurs d'établissements, nous avons listé des objectifs à cinq ans. Ils s'attachent en particulier à l'harmonisation des droits et nous y travaillons depuis deux ans. Figure aussi l'amélioration de l'image du travail adapté. Nous n'avons pas parlé de politique commerciale mais de mutualisation.

Les travailleurs handicapés n'ont pas leur mot à dire.

Encore faux : les ESAT ne sont pas des entreprises de non-droit. Nous nous posons sans cesse la question : quelle place donne-t-on à la personne handicapée ? L'ESAT est-il une structure qui donne des droits (formation, évolution, suivi personnalisé...) ou une entreprise, un travail, qui vous apporte un salaire ? La réponse est claire : l'ESAT est un lieu d'épanouissement personnel et professionnel. L'activité travail reste un support. Une commission composée de professionnels, de salariés et d'administrateurs réfléchira en 2013 pour définir une éthique et formuler la position de l'ADAPEI sur le travail adapté. Elle prendra en compte la double dimension de l'ESAT : l'accompagnement social et l'équilibre économique. Permettre à la personne handicapée de disposer d'un travail et d'une rémunération reste une préoccupation majeure de l'association. ●



→ Philippe Meunier a mené deux missions de front : en tant que directeur général adjoint, il manageait le secteur travail adapté ; en tant que directeur, il dirigeait l'ESAT du Pennessuy et a été un des artisans de sa métamorphose. Après près de trente années de bons et loyaux services – il est entré dans l'association en 1982 comme psychomotricien – il quitte l'ADAPEI pour prendre la direction de Notre Maison, foyer de vie et maison de retraite pour personnes handicapées mentales à Aromas, dans le Jura. Un nouveau challenge !



BOURG HABITAT

Le parc social s'étend

BOURG HABITAT VA DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE 140 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX SUR BOURG-EN-BRESSE AU 1^{er} JANVIER 2013. TÉMOIGNAGES.



© Thierry Moiroux/thyx

→ Les logements d'ICF Habitat situés rues Girod de l'Ain et Jean Mermoz vont entrer dans le patrimoine de Bourg Habitat.

Pour quelles raisons Bourg Habitat fait le choix de racheter du patrimoine ancien ?

Jean-Luc Luez, directeur général : Le choix, c'est d'abord celui de l'Immobilière des chemins de fer (ICF) et de Logidia de vendre du patrimoine social. Et c'est une double volonté de la ville de Bourg-en-Bresse et de Bourg Habitat qu'il demeure social.

Le marché du logement en France s'appuie sur environ 30 millions de résidences principales, ceci signifie donc que l'essentiel des transactions immobilières s'effectue sur du patrimoine ancien. Pour Bourg Habitat, qui gère 5000 logements, ce rachat représente un accroissement de 2,5 % de son patrimoine immobilier, c'est une manière d'élargir son offre en diminuant ses coûts de gestion. Ce n'est ni une construction à engager, ni du foncier à consommer. De plus, nous connaissons bien ce patrimoine social dans la mesure où nous disposons déjà d'un nombre important d'immeubles semblables.

Y aura-t-il des changements pour les locataires et le personnel ?

J.-L. L. : L'un des changements concernera le nettoyage des immeubles qui va être internalisé. Les loyers seront exactement les mêmes, mais la gestion sera plus proche. ICF Habitat a son siège à Lyon (Rhône), tandis que les logements dépendront de l'agence Gare de Bourg Habitat et du chargé de secteur, avec une personne sur place : Françoise

Bridon, qui sera intégrée au personnel de l'agence et dont nous conserverons les fonctions actuelles. Nous n'allons pas tout bouleverser, mais nous adapter. Nous examinerons progressivement les conditions dans lesquelles Françoise Bridon évoluera. Nous avons à nous découvrir. Quant aux locataires, ils trouveront un bailleur social de proximité et attentif à leurs souhaits avec une astreinte 24h/24 7 j/7.

“ **Ni construction à engager, ni foncier à consommer** ”

Quels seront les prochains investissements ?

J.-L. L. : Ce rachat de logements sociaux à ICF Habitat et à Logidia fait partie de notre plan stratégique de patrimoine. Notre objectif est de construire 100 logements locatifs neufs par an. Nous avons un potentiel de construction et des réserves foncières. Nous allons sans doute réorienter ce développement vers le rachat de patrimoine ancien que nous adapterons. La volonté de la ville est aussi de saisir l'opportunité de racheter des petites unités, comme celles du boulevard Victor Hugo, pour ramener de la population en ville. ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

Le patrimoine racheté en chiffres

Les 140 nouveaux logements de Bourg Habitat sur Bourg-en-Bresse au 1^{er} janvier 2013 concernent :

→ 97 logements appartenant actuellement à ICF Habitat :

- 20 logements, créés en 1957 et réhabilités en 1993, avec 8 garages, 9-11 rue Girod de l'Ain à Bourg-en-Bresse
- 72 logements, créés en 1929 et réhabilités en 1979, avec 29 garages, 2-4-6 rue Jean Mermoz et 1-2-3-4-5-7 rue Girod de l'Ain
- 2 logements créés en 1929 et réhabilités en 2008, 56 Faubourg de Lyon

- logement réhabilité en 2010, rue des Genêts
- 2 logements réhabilités en 2010, avenue de Lyon.

→ 43 logements actuellement à Logidia :

- 43 logements, créés en 1975 et réhabilités en 2012, avec 26 garages, 58 avenue Amédée Mercier. ●



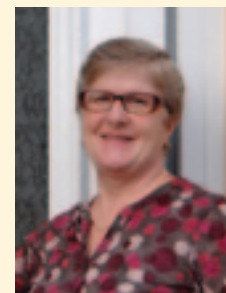
© Thierry Moiroux/thyx

→ 43 logements de Logidia sont rachetés par Bourg Habitat.

TÉMOIGNAGES

De l'écoute, du respect et de la discrétion

→ **Gardiennne des immeubles d'ICF Habitat rue Jean Mermoz à Bourg-en-Bresse depuis 1993, Françoise Bridon connaît son métier. Elle deviendra salariée de Bourg Habitat le 1^{er} janvier 2013.**



→ Françoise Bridon.

« Je suis salariée des Chemins de fer français depuis 26 ans. De 1986 à 1993, j'étais employée d'immeuble rue Jean Mermoz. Je faisais le ménage des halls d'entrée. En 1993, le bureau d'accueil a été construit et je suis devenue gardienne des 97 locataires et 11 entrées d'immeubles. Je tiens deux permanences par semaine : le mardi matin et le vendredi après-midi. En plus du ménage, des poubelles et de l'entretien – changer une ampoule électrique, ramasser les papiers sur les espaces verts –, j'ai des tâches administratives : je fais visiter l'appar-

tement et je donne son dossier d'inscription au futur locataire. Je fais l'état des lieux d'entrée et je fais signer le contrat de location. Ensuite, si le locataire a un souci dans son logement, il me sollicite et je fais intervenir une entreprise. J'encaisse quelques règlements de loyers pour ICF Habitat. Ce n'est pas un quartier difficile. Pour être gardien, il faut avoir de l'écoute, du respect et de la discrétion. Il y a des locataires qui aiment se confier. L'important, c'est de bien faire son travail.

Avec Bourg Habitat, ce sera un peu différent. J'espère que j'aurai toujours le contact avec les locataires et que je ne serai pas qu'au bureau. Je sais qu'au départ, je vais continuer à faire ce que j'ai l'habitude de faire. En novembre dernier, j'ai assisté aux trois réunions de présentation de l'entreprise aux locataires. Je serai rattachée à l'agence de Bourg Gare. Je vais donc voir plus souvent du monde. J'étais bien chez ICF Habitat, mais beaucoup de réunions se faisaient par téléphone. » ●

« C'est toujours intéressant pour la ville »

→ **Claudie Saint-André, maire-adjointe de Bourg-en-Bresse, déléguée aux travaux et présidente de Bourg Habitat :**

« Quand il y a des opportunités de racheter des logements sociaux sur Bourg-en-Bresse, c'est toujours intéressant pour la ville pour plusieurs raisons. D'abord, cela permet de conforter le patrimoine existant en augmentant le nombre de logements dont on est propriétaire. C'est le cas pour ceux d'ICF Habitat. Nous avons déjà du patrimoine de Bourg Habitat sur le secteur, nous serons donc mieux implantés. Ensuite, dans le cas des logements rachetés à Logidia, avenue Amédée Mercier, quand un seul bailleur intervient, cela permet de mettre de la cohérence, de l'unité sur le quartier. Concernant les locataires, nous les avons rencontrés pour leur présenter Bourg Habitat, leur expliquer comment l'office fonctionne, qui sera leur référent, afin qu'ils soient considérés comme des locataires de Bourg Habitat. » ●



© Thierry Moiroux/thyx



ALFA3A

« Nous voulons donner du sens à notre action »

AUTONOMIE, CONFIANCE ET RESPONSABILITÉ : TROIS MOTS CLÉS QUI FORGENT L'ACTION DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES D'ALFA3A AU SERVICE DE LA PERSONNE DEPUIS 40 ANS. LE NOUVEAU PROJET D'ENTREPRISE BAPTISÉ ALFA3A 2015 S'EN FAIT L'ÉCHO. PRÉSENTATION.



→ À travers son nouveau projet, l'association s'engage davantage à conforter le lien social et à répondre aux besoins des populations.

Le 21 septembre 2012 est à marquer d'une nouvelle pierre blanche dans la vie d'ALFA3A. Après avoir célébré ses 40 ans d'existence en 2011, l'association a organisé sa première assemblée annuelle de salariés à l'Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey. Objectif : présenter officiellement son nouveau projet pluriannuel d'entreprise, baptisé projet ALFA3A 2015. « Il y a un an, presque jour pour jour, pour l'assemblée de nos responsables de services,

nous faisons le bilan du projet 2008-2012. Le projet 2015 est né le même jour », a précisé Marie-Claude Châtillon, présidente. La réunion solennelle a permis de

mieux faire comprendre les valeurs de l'association à partager : l'humanisme, la solidarité, le savoir-être et l'esprit d'équipe, l'engagement partenarial local. La présentation du nouveau projet d'entreprise a été relayée dans le journal interne de l'association et dans une brochure spécifique, rappelant que « le projet ALFA3A 2015 doit

nous aider à améliorer notre fonctionnement interne avec l'unique souci d'être toujours plus et mieux au service des bénéficiaires de nos actions ».

Véritable démarche qualité interne initiée en 2007, le premier projet d'entreprise avait été lancé sous la forme d'un projet triennal. Le nouveau projet d'entreprise définit cinq engagements à poursuivre jusqu'en 2015 : « Mettre la personne au cœur de notre action (usagers, bénévoles, salariés) ; améliorer la visibilité des actions d'ALFA3A ; préserver la qualité de service dans un environnement contraint ; agir au plus près des territoires, en partenariat avec les acteurs locaux ; conforter le lien social et répondre aux besoins des populations ». À chaque engagement correspond un plan d'actions thématiques. Plusieurs d'entre elles forment des « coups de cœur », telle la création d'un parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux embauchés. Un projet ambitieux par conséquent, qui continue de donner sens à l'action des bénévoles et salariés de l'association, comme en témoignent quatre d'entre eux. ●

A.S.

“ Il est important de renforcer l'écoute des besoins ”



→ Les salariés d'ALFA3A étaient réunis pour la première fois en assemblée annuelle pour la présentation du nouveau projet de l'association. Objectif : mieux faire comprendre les valeurs de l'association à partager que sont l'humanisme, la solidarité, le savoir-être et l'esprit d'équipe, l'engagement partenarial local.

INTERVIEW

« Un cap pour l'avenir »

→ **Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration de ce projet d'entreprise ?**

« C'était important de revenir à nos fondamentaux et de donner un cap pour l'avenir. Au premier semestre 2011, nous avons établi le bilan du projet précédent ALFA3A 2010 qui comprenait 60 axes de progrès, afin d'initier une réflexion sur la feuille de route à mettre en œuvre jusqu'en 2015. Le bilan était positif, mais soulignait l'importance de renforcer encore l'écoute des besoins de nos usagers et partenaires, la communication et la visibilité des actions ainsi que l'efficacité de notre organisation. Le nouveau projet pluriannuel ALFA3A 2015 est le fruit d'un an de préparation et de consultation des établissements. Il a été lancé officiellement le 27 septembre 2011.

→ **Quelles sont ses spécificités ?**

La démarche est résolument participative : salariés et bénévoles sont sollicités pour donner leur avis sur la meilleure façon de vivre les 3A « Accueillir Associer Accompagner ». Mais le projet d'entreprise est plus qu'une démarche qualité. Il s'inscrit dans une démarche de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) qui relève du développement durable. Quatre grands chantiers ont été identifiés. Ils sont ambitieux, mais impor-

tants pour nous si nous voulons nous améliorer : l'innovation sociale, le bilan carbone, la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et le système d'information (SI). Sans oublier l'évaluation de nos pratiques et des services rendus aux usagers.



→ Olivier de Vesvrotte, directeur général adjoint

→ **Quelles actions allez-vous mettre en œuvre en particulier ?**

Pour améliorer la visibilité des actions d'ALFA3A par exemple, nous allons rechercher l'homogénéité de l'identité visuelle et des supports de communication. Pour préserver la qualité de service, l'ambition est de créer des synergies entre les services et avec les partenaires, d'adopter un mode de travail différent fondé sur la transparence et le découplage... Pour agir au plus près des territoires, en partenariat avec les acteurs locaux, nous rechercherons à mettre en évidence la nécessaire répartition des rôles dans une logique de complémentarité. Nous avons trois ans pour réussir cette démarche RSE. ●

TÉMOIGNAGES

Le fil conducteur

→ **Nathalie Allamanno**, assistante de direction et responsable des achats : « Le projet ALFA3A 2015, c'est le fil conducteur des 40 ans d'expérience de l'association. Il va dans le sens de tout ce qui a été fait et mobilise tous les services dans une démarche de qualité interne. En ce qui concerne les achats, il s'agit d'élaborer des procédures qui permettent de les centraliser, de limiter le nombre de fournisseurs et de négocier des prix plus intéressants. » ●

Une plus grande professionnalisation

→ **Frédéric Fézolot**, responsable d'une résidence sociale et de deux résidences étudiantes : « Entre mon arrivée en 1986 et le premier projet d'entreprise, c'était l'inertie. Même si l'association s'était professionnalisée à différents niveaux, le projet ALFA3A 2010 a mis un grand coup d'accélérateur. Par exemple, une charte graphique a été mise en place pour les dossiers de demande de logements. Nous avons obtenu une vraie visibilité pour nos partenaires et pour nos résidents. Le nouveau projet va conforter le premier pour une plus grande professionnalisation de nos métiers. » ●

L'intérêt de l'autre

→ **Sophie Thomas**, assistante du responsable du Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (DHU) : « Quand je suis arrivée il y a neuf ans, il manquait une transparence des missions de chacun dans les services. Depuis le lancement du projet ALFA3A 2010, on sent une volonté de mutualiser les outils de fonctionnement. Avec le projet d'entreprise 2015, il y a un nouvel enjeu : l'intérêt de l'autre. Dans la vie, on en a tous besoin. C'est l'intérêt autant des salariés d'ALFA3A que des personnes que nous accompagnons. Notre priorité 2012-2013, c'est de trouver les moyens d'organiser la sortie des demandeurs d'asile déboutés. » ●



→ Le nouveau site Internet de la Caf se veut plus rapide, plus fiable et plus proche des familles.

CAF DE L'AIN

www.caf.fr change de look

PLUS SIMPLE D'UTILISATION ET PLUS ÉTOFFÉ, LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES EST EN LIGNE DEPUIS JUIN 2012. PRÉSENTATION.



**Quels sont mes droits aux prestations ?
Quel mode de garde choisir pour mon enfant ?
Quelle est le montant de l'allocation de rentrée scolaire ?**

Autant de questions auxquelles le nouveau site Internet de la Caf propose de répondre facilement. Entièrement relooké, le site www.caf.fr bénéficie d'une ergonomie améliorée assurant une utilisation plus simple et une navigation facilitée entre les pages nationales et les pages locales.

Les allocataires de la Caf ont ainsi le choix de cliquer sur différentes rubriques : Actualité ; Offre de services ; Petite enfance / Enfance

et jeunesse / Solidarité et insertion/ Logement et cadre de vie ; Contacter ma Caf ; Qui sommes-nous ? : Nos missions / Notre organisation / Nos chiffres clés ; Partenaires ; S'informer sur une autre Caf. Quant à l'espace « Aide et services », il propose des informations sur les différents dispositifs proposés par la Caf de l'Ain et comment en bénéficier. « Ces aides et services en direction tant des allocataires que des partenaires sont largement développés pour mieux faire connaître l'offre de services locale destinée à améliorer les conditions de vie des familles de l'Ain », précise François Bergez, responsable Communication.

Le nouveau site Internet propose notamment des services adaptés à chaque situation :

– une approche situationnelle permettant à l'internaute de pouvoir accéder à ses droits en fonction de sa propre situation,

– une meilleure lisibilité des informations personnalisées dans la rubrique « Mon compte »,
– une rubrique étoffée « questions/réponses » contenant la réponse aux principales questions posées dans les Caf,
– des démarches en ligne renforcées avec de nouvelles télédéclarations.

En résumé : le nouveau site Internet de la Caf promet une prise en charge rapide et fiable des changements télédéclarés par les allocataires, par conséquent une mise à jour permanente de leur dossier. ●

TÉLÉDÉCLARATIONS

Les démarches des familles facilitées

→ Déclaration de ressources en ligne, signalement d'un changement de situation, demande d'aide au logement : les téléprocédures ont pour but de faciliter les démarches des familles. Les allocataires peuvent utiliser le site www.caf.fr à tout moment et depuis leur domicile, sans avoir à se déplacer ou à téléphoner. La Caf souhaite renforcer l'accompagnement des allocataires qui demandent un soutien plus important dans le suivi de leur dossier. Aussi, les téléprocédures vont se développer au fil des mois pour favoriser l'autonomie des allocataires dans les démarches simples. ●



ORSAC

À la Maison d'enfants Saint-Vincent

À OULLINS, L'ÉTABLISSEMENT ACCUEILLE ET ACCOMPAGNE LES MINEURS CONFIÉS PAR LA JUSTICE OU LE CONSEIL GÉNÉRAL.

« En 2004, les placements directs par le juge des enfants représentaient 64 % des accueils ; en 2012, ils ne représentent plus que 20 %. Le mouvement de hausse de la proportion d'enfants confiés par le Conseil général dans le cadre de l'ASE (aide sociale à l'enfance) est très net », souligne Dominique Zorzini, directrice de la Maison d'enfants à caractère social Saint-Vincent. Géré par l'Orsac depuis plus de trente ans, l'établissement implanté près du centre-ville d'Oullins (Rhône) offre un cadre agréable et un accompagnement structurant, visant à protéger l'enfant, l'aider à se reconstruire, favoriser son autonomie, maintenir le lien familial et parental. L'internat de 79 places accueille les 3/18 ans, répartis en sept groupes selon les tranches d'âge, dont un groupe de 16/18 ans en appartements éducatifs au centre-ville.

Les enfants et jeunes sont scolarisés – ou en formation – à l'extérieur. Sur place, la vie est rythmée par diverses activités, supports de médiations éducatives, avec une volonté d'ouverture vers l'extérieur.

“ Le dispositif d'accueil des mineurs étrangers isolés est saturé ”

Un accueil de jour de 12 places, « autorisé par le Conseil général au titre de la prévention au placement », permet d'accompagner les 6/16 ans, après la classe et le mercredi, pour des temps d'aide aux devoirs et d'activités, et de maintenir une dynamique familiale. « C'est une mesure d'aide administrative, d'une durée d'un an renouvelable. Quand l'accompagnement ne suffit pas, nous aidons les parents à faire le placement en internat, ce qui représente 40 % des cas. »

Nouveau public

Afin de faciliter le retour en famille après l'internat, la Maison a ouvert en 2011 un service d'accompagnement de fin de placement (SAFP) de 6 places. « Les éducateurs soutiennent les parents dans leur rôle éducatif, les aident à prendre appui sur des ressources extérieures, l'école, le centre social... Souvent, les parents demandent une prolongation de la mesure, qui est de 6 mois reconductibles. »

Mais aujourd'hui, plus de 10 % des internes de la Maison n'ont pas une famille proche. Depuis début 2012, toutes



→ Lors de la fête de fin d'année en juin.

les maisons d'enfants à caractère social du Rhône sont sollicitées par le Conseil général afin d'accueillir un nouveau public : les mineurs étrangers isolés. « Devant leur flux important arrivant sur la région parisienne, le dispositif d'accueil est saturé ; les jeunes sont orientés vers d'autres destinations telles que le Rhône ou même l'Isère. »

À Saint-Vincent, ils sont actuellement neuf – dont deux filles – venus d'Afrique noire, d'Europe de l'Est, d'Afghanistan... Pas simple pour eux d'intégrer un nouveau territoire, impliquant de nouveaux droits et devoirs, une nouvelle langue. « Beaucoup ont souffert de la précarité, d'où aussi des difficultés de santé. » Pas simple non plus pour le personnel de les aider à se poser et se projeter dans l'avenir, de saisir les rouages de leur immigration... « C'est un nouveau boulot ! » La Maison a noué des liens avec le Samie* et l'association Forum réfugiés. ●

A.P.

* Service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers



UDAF

Des locaux et un accueil nouvelle formule

INSTALLÉE DEPUIS VINGT ANS AU 12 BIS, RUE DE LA LIBERTÉ À BOURG-EN-BRESSE, L'UDAF DE L'AIN A RÉNOVÉ ET RÉAMÉNAGÉ SES LOCAUX. OBJECTIF : MIEUX ACCUEILLIR LES PERSONNES SUIVIES PAR LE SERVICE AUX TUTELLES.



→ L'entrée du service aux tutelles de l'UDAF se situe désormais côté rue.

« Avant, les personnes devaient entrer par derrière, monter au deuxième étage et, après, redescendre au premier ! Maintenant, elles sont toutes reçues au rez-de-chaussée. L'entrée du service est sur la rue, les horaires d'ouverture ont été étendus », explique Isabelle Lebey, chef du service Mandataire judiciaire à la protection des personnes (MJPM) de l'UDAF de l'Ain.

Au 12 bis, rue de la Liberté à Bourg-en-Bresse, les locaux de l'UDAF de l'Ain ont entièrement fait peau neuve. Côté façade, allée latérale, arrière et, surtout, côté intérieur, avec d'importants travaux de rénovation et réaménagement. « Le but était d'offrir un meilleur service aux usagers », souligne Éric Moreau, directeur. Depuis vingt ans, le bâtiment abrite le siège départemental de l'institution, le service Mandataire – qui gère les tutelles et curatelles des majeurs protégés, l'UDAF de l'Ain étant agréée pour exercer ces mesures de protection – et les bureaux de diverses associations familiales. Les mêmes services y sont toujours installés mais de manière plus fonctionnelle.

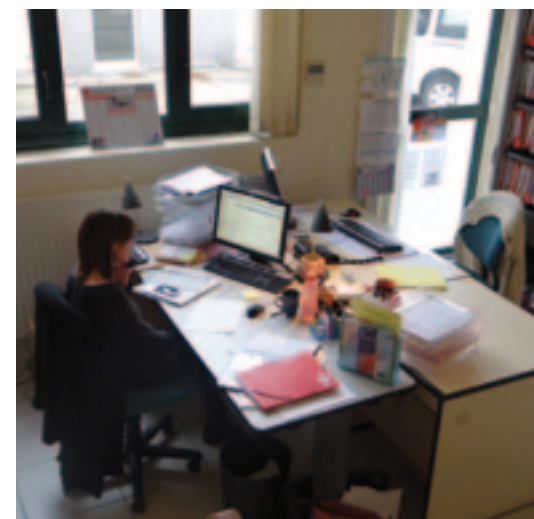
Visite guidée

Le rez-de-chaussée est désormais entièrement dévolu au service Mandataire. On y entre non plus côté arrière-cour mais côté rue, par une porte vitrée coulissante, avec interphone. À l'accueil, Nadège reçoit, renseigne et oriente les personnes. En face, deux bureaux ont été aménagés, où les délégués à la protection (ex- « délégués à la tutelle ») assurent de nouvelles permanences tous les jours sauf le lundi après-midi, temps réservé aux réunions de travail internes.

Tous les bureaux des délégués suivant des majeurs protégés vivant à domicile ou en foyer, maison relais, au CPA ou SDF, ont été installés au rez-de-chaussée. Vastes et clairs, les quatre bureaux permettent aux neuf délégués – et à leurs secrétaires – de recevoir les personnes suivies, leur famille, les partenaires, dans de meilleures conditions de confort et confidentialité, et offrent un agréable et sécurisant cadre de travail. « L'UDAF a fait le choix de regrouper dans un même bureau les délégués et leurs secrétaires, ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres services de tutelles », fait remarquer Isabelle Lebey.

“ De meilleures conditions de confort et confidentialité ”

Au deuxième étage, ont été regroupés les bureaux des services non en contact direct avec le public (comptabilité, administration, gestion électronique des documents, et le tout nouveau service juridique) et du « pôle hébergement », c'est-à-dire des délégués – et de leurs secrétaires – en charge des mesures de protection des



→ Les bureaux des délégués sont vastes et clairs.

personnes résidant en maison de retraite publique ou privée, en unité de soins de long séjour, en Marpa ou en foyer pour personnes handicapées.

Au premier étage, se sont installés l'accueil et les bureaux du siège de l'UDAF, la petite bibliothèque – à disposition notamment des bénévoles de « Lire et faire lire » –, le Point info famille et les permanences des associations : AFIB, AFL Bresse Revermont, Conseil départemental des associations familiales, Familles rurales, Fédération des familles de France, FREJ, Unafam. Pour s'y rendre, il faut aussi sonner à l'interphone mais à l'entrée désormais située dans l'allée latérale.

« Les locaux sont plus adaptés, permettent d'accueillir un stagiaire – avant c'était trop petit pour travailler à deux – et de mieux recevoir les personnes », apprécie David Moreira, directeur de l'association Familles rurales enfance jeunesse. ●

A.P.



→ Un livret d'accueil est remis à chaque majeur protégé suivi par le service mandataire.

En bref

- **Travaux** : débutés en janvier 2012, ils se sont achevés en août. Dès avril, le siège de l'UDAF s'installait au premier étage. Mi-septembre, le service Mandataire déménageait dans ses nouveaux bureaux. La toiture nécessiterait encore quelques travaux et donc des financements complémentaires.
- **Superficie** : au total, elle est de 850 m², sur trois niveaux.
- **Sous-sol** : une vaste salle accueille les réunions de l'UDAF et des associations.
- **Annexe** : à l'arrière du bâtiment, d'anciens locaux techniques ont été rénovés afin d'y créer une cuisine à disposition du personnel et une salle de réunion.
- **Accessibilité** : deux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés, les locaux sont aux normes.
- **Effectif** : le service Mandataire compte 13 délégués à la protection et 5 secrétaires-assistantes, 1 juriste (depuis novembre), 1 personne à l'accueil, 1 à la gestion électronique des documents, 1 secrétaire en lien avec la chef de service, 2 personnes à la comptabilité et 3 à la direction. ●



→ « Depuis l'extension des horaires d'ouverture au public, le nombre de visites a augmenté. Les délégués tiennent de nouvelles permanences aussi » souligne Isabelle Lebey, chef de service MJPM.

EN PRATIQUE

Tutelles : un service en forte augmentation

161 en 2002, 413 en 2005, 582 en 2008, 658 en 2011, 733 à mi-novembre 2012 : le nombre de personnes sous mesure de protection suivies par l'UDAF est en progression constante « et en très forte augmentation depuis septembre dernier », souligne Isabelle Lebey.

Avant, l'accueil du service Mandataire était ouvert au public uniquement le matin, du lundi au vendredi. Aujourd'hui, on peut aussi s'y rendre l'après-midi, du mardi au vendredi. Chaque semaine, le nombre de visites dépasse la cinquantaine et celui des appels téléphoniques les trois centaines.

Depuis déjà plus d'un an, chaque majeur protégé a le numéro de téléphone direct du délégué en charge de son dossier, sa secrétaire, et la responsable du service.

Les délégués reçoivent les personnes suivies sur rendez-vous. ●



La prévention et la coordination pour repousser l'échéance du départ...

PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES DE LA 87^E JOURNÉE RÉGIONALE DE GÉRONTOLOGIE : LE PREMIER CENTRE DE SANTÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE, C'EST SON DOMICILE. UN LIEU PRIVILÉGIÉ QUI DOIT PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE SE COORDONNER QUAND LA DÉPENDANCE S'INSTALLE.

→ La cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée, un exemple reproductible ? C'est la question posée par le Dr Florence Damizet, gériatre, Martine Depardon, coordinatrice CLIC, et Bénédicte Carré, directrice de l'association d'action gériatrique du bassin burgien. Cette expérience originale conduite dans l'Ain – et suivie avec intérêt au niveau national – repose sur un concept fondateur : le partenariat. Pour la cellule, la prévention suppose une coordination, à la jonction du sanitaire et du social. (Les intervenants de la cellule réunis autour du Dr Blond – Photo d'archives Interaction)



Prévenir, c'est vieillir... La formule pourrait passer pour un paradoxe. La 87^e Journée régionale de gérontologie organisée début novembre à Bourg par l'ADAPA et l'ADAG 01¹ a montré que ce précepte faisait désormais l'objet de recherches et d'expériences qui validaient sa pertinence. La prévention aide la personne âgée à rester le plus longtemps possible à domicile, à repousser l'échéance du départ en établissement.

Un filet de sécurité

Le domicile, c'est aussi le lieu idéal où se tisse, à mesure qu'apparaît la nécessité d'un accompagnement sanitaire et social, la coordination des intervenants. Un filet de sécurité d'autant plus efficace que ses mailles sont unies. La table ronde, en fin de colloque, illustra fort bien l'apparition de la perte d'autonomie (physique et psychique) et l'importance de ce "cordon sanitaire" qui se met progressivement en place.

Difficile de synthétiser une journée aussi dense. Trois interventions ont marqué la réflexion. Celle de Françoise Facy, directrice de recherche à l'INSERM² qui a montré l'intérêt et les limites des programmes de prévention. Spécialiste de la prévention du suicide et de prévention en alcoologie et addictologie, nous la retrouverons dans le prochain numéro d'Interaction qui lui ouvrira ses pages d'entretien. Démographe et praticien, Hermann-Michel Hagmann a parlé d'expérience en évoquant le centre médico-social

de Sierre, en Suisse. Parce qu'il est l'exemple accompli d'une jonction entre l'aide à domicile et la coordination du réseau de soins, nous l'avons retenu pour illustrer cette exigence de prévention (voir ci-contre).

Un secteur autonome

Troisième intervention forte, plus technique et plus politique : celle du Dr Covez, lui aussi directeur de recherche à l'INSERM. Il a beaucoup insisté sur la technicité inhérente à la prévention et sur l'importance du ciblage des populations à risque. L'analyse du programme national de prévention des chutes³ lui a permis de détailler les apports, en externe et en interne, de la prévention et de la coordination appliqués à cette étude. « La prévention ne réduit pas forcément le risque. En revanche, la multiplication des programmes de prévention contribue fortement à réduire les facteurs de risque. » Partisan de la coordination (« Les intervenants doivent partager un objectif commun »), le Dr Colvez estime que la technicité de la prévention doit s'accompagner de moyens : « L'argent injecté sans technicité est perdu ; la technicité sans moyens est inefficace. » Et d'ajouter, en guise de conclusion illustrée et partagée ensuite par la table ronde : « La prévention doit être un secteur autonome de l'action sanitaire et de la protection sociale. » ● A.G.

1 – Association d'action gériatrique de l'Ain

2 – Institut national de la santé et de la recherche médicale

3 – Enquête conduite par le CETAF (Centre technique d'appui et de formation des centres d'examen de santé) et les CES (centres d'examen de santé)

→ Rapprocher l'aide et les soins à domicile – L'exemple suisse

Démographe, professeur honoraire à l'Université de Genève, le Pr Hermann-Michel Hagmann est aussi un praticien de l'action médico-sociale. Homme de terrain, il a créé en 1976 le centre médico-social de Sierre en Suisse. Il préside actuellement le groupe d'experts du Programme national suisse de recherche vieillissement vieillesse (PNR 32).

« Nous sommes passés du modèle des trois générations (enfants/parents/grands-parents) à celui des quatre générations. C'est une vraie mutation, très importante », rappelle l'universitaire. Où vit cette quatrième génération ? Pour les trois quarts, au logis et non pas en maison de retraite. « Aujourd'hui, le premier centre de santé de la personne âgée, c'est son domicile ! Et son premier

“ L'aide à domicile est au cœur du dispositif du bien vieillir chez soi. ”

agent de santé, c'est la personne elle-même. » De toute évidence, l'aide à domicile, en coordination étroite avec les soins à domicile et non pas dans un cloisonnement sanitaire/social qui perdure, devrait être développée par les politiques nationales.

Sur le terrain, c'est ce que fait le CMS de Sierre, au quotidien. « L'aide à domicile est au cœur du dispositif du bien vieillir chez soi : beaucoup de choses passent par le

dialogue entre elle et la personne. »

D'où la mise en place de formations à destination des professionnels. Côté matériel, le centre a ouvert un « magasin » permettant aux divers intervenants (professionnels, familles, aidants...) de trouver sur place équipements et produits nécessaires à la personne. Prévenir, c'est aussi informer : les « journées d'éducation à la santé » organisées par le centre, ouvertes à tous, ont du succès. « Les personnes à domicile se sentent "cogestionnaires" de leur santé, elles sont intéressées par ces journées : on parle concrètement de l'alimentation, de la prévention des maladies... »

Prévenir, c'est agir ensemble et le plus tôt possible : le CMS a mis en place des visites préventives à domicile. Soutenue par le canton de Suisse alémanique, l'expérimentation est validée scientifiquement.

Bel exemple de recherche appliquée sur le terrain. Faut-il rappeler aussi aux décideurs que « quand on investit 1 € dans l'aide et les soins à domicile, on économise 2 € sur les secteurs de l'hôpital et des maisons de retraite » ? ●

Pour en savoir plus :

Consulter le site internet : www.cms-sierre.ch

Lire le dernier livre de H.-M. Hagmann : « Vieillir chez soi, c'est possible »



→ Le centre propose des appartements Domino (DOMicile Nouvelle Option), petites unités de vie intégrées dans des immeubles. « Ce n'est pas une alternative à la maison de retraite mais une alternative au domicile : les personnes sont locataires, elles partagent un peu de leur vie quotidienne avec les autres co-locataires si elles le souhaitent et avec les professionnels de l'aide et des soins à domicile qui interviennent. » Une formule assurément à développer, souligne le Pr Hagmann.

PERSPECTIVE

« La prévention, pas plus que la coordination, ça ne se décrète pas. »

« Cette journée d'échange et de réflexion a eu l'intérêt de remettre les choses en perspective, de nous rappeler que le maintien à domicile est dans 90 % des cas la solution choisie. Cela inverse notre vision. Il nous est difficile de dire si c'est la moins coûteuse. C'est celle en tout cas qui offre les meilleures conditions de prise en charge et qui permet d'optimiser les coûts. D'où l'importance de la synergie, de la coordination de l'aide et du soin pour accompagner la personne dans son parcours. La prévention, pas plus que la coordination, ça ne se décrète pas. C'est un acte, un projet politique et social porté nationale-ment. Quand les conditions ne sont pas réunies, la prévention échoue. Elle concerne toute la population et nous devons, par nos pratiques professionnelles, être en vigilance. Cela demande du temps, de l'attention. Elle a donc un coût. Pour le financeur, la coordination peut être un moyen de l'optimiser ; pour les services, l'objectif est d'aider au mieux la personne. »

Quand on reste chez soi, on garde les moyens de rester debout. C'est ce qui rend le changement de lieu de vie si difficile pour les personnes âgées. Le domicile apparaît comme le centre de gravité autour duquel tous les partenaires se déplacent.

En matière de coordination, le référent naturel, celui qui va coordonner, c'est très souvent le service à domicile. Pour que tout le monde travaille dans le même sens, il faut que chacun puisse fonctionner et que le référent soit reconnu et légitimé. » ●



→ Martine Verne, directrice de l'ADAPA.



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



CAF DE L'AIN

- **SIÈGE SOCIAL**
4 rue Aristide Briand
01014 Bourg-en-Bresse
Cedex
- **COORDONNÉES**
Tél. 0810 25 01 10
Fax : 04 74 45 60 95
www.caf.fr
- **FORME JURIDIQUE**
Établissement privé chargé d'une mission de service public.
Appartient à la branche Famille du régime général de Sécurité sociale.
La Caf est gérée par un directeur, représentant légal de l'organisme. Un conseil d'administration, composé de représentants des employeurs, des salariés, de l'Udaf et des personnes qualifiées, et présidé par Robert Fontaine (CFDT), définit la politique d'action sociale adaptée aux besoins locaux, vote les budgets et veille à la qualité des relations avec les allocataires.
- **DATE DE CRÉATION**
13 mai 1946
- **DIRIGEANTS**
 - **Marie-Claire Laurent-Sanna**, directrice
 - **Murielle Nicod**, agent comptable
 - **Jean-Michel Ballard**, directeur adjoint
 - **Benoît Amarger**, sous-directeur
- **ACTIVITÉS PRINCIPALES**
 - Aider les ménages par le versement de prestations familiales et sociales adaptées au plus près de leurs situations et besoins.
 - Développer des équipements et services utiles aux familles et adaptés aux évolutions de la structure familiale.
- **SECTEURS D'INTERVENTION**
Département de l'Ain.



→ Le siège de la Caf de l'Ain, à Bourg-en-Bresse.

→ Historique

La Caf de l'Ain a été créée le 13 mai 1946 dans le prolongement des ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 portant création de la Sécurité sociale.

→ Les missions

Acteur majeur de la politique familiale, la Caf de l'Ain accompagne les familles dans leur vie quotidienne et assure :

- le versement de prestations légales pour aider les familles dans leur vie quotidienne : accueil des enfants, éducation, logement, précarité ;
- le développement de services au plus près des besoins : actions de prévention et d'information auprès des familles, accompagnement social individuel ou collectif par des travailleurs sociaux, versement d'aides financières individuelles pour les familles à revenus modestes...
- le financement d'équipements de proximité dans les domaines de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, multi-accueils, relais assistantes maternelles...), des loisirs (accueils de loisirs) et de la vie sociale (centres sociaux, structures de proximité...) pour faciliter la vie des familles.

La complémentarité des actions entre les prestations légales et l'action sociale constitue l'offre globale de services développée par la Caf de l'Ain autour des 4 missions essentielles :

- aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;

- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

→ Les implantations

La Caf de l'Ain a renforcé son implantation territoriale afin d'agir au plus près des besoins des familles avec :

- le siège à Bourg-en-Bresse ;
- l'antenne permanente d'accueil à Oyonnax ;
- les permanences d'Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Maurice-de-Beynost ;
- 4 territoires d'action sociale implantés à Péronnas (Bresse), Châtillon-sur-Chalaronne (Dombes), Ambérieu-en-Bugey (Bugey) et Oyonnax (Haut-Bugey) avec sur chacun d'eux un conseiller de territoire, interlocuteur privilégié des partenaires, et une équipe de travailleurs sociaux pour conduire des actions d'accompagnement des familles ;
- 5 centres sociaux en gestion directe à Bourg-en-Bresse (3), Bellegarde-sur-Valserine et Oyonnax.

→ Les chiffres clés

En 2011, la Caf de l'Ain, c'est :

- > 87 383 allocataires ;
- > 127 950 enfants bénéficiaires ;
- > 467 167 659 € de prestations versées ;
- > 32 830 182 € de dépenses d'action sociale ;
- > Chaque jour : 342 personnes accueillies dans les points d'accueil, 837 appels téléphoniques traités, 2 217 lettres reçues ;
- > 259 salariés.



→ L'Espace CAF à Oyonnax.



→ Le centre social Maison de Savoie, à Bellegarde.



→ Le centre social des Vennes, à Bourg-en-Bresse.

PARTENARIAT

Un relais emploi-formation à Chalamont

→ Depuis octobre, la MLJ Bresse Dombes Côtière (Mission locale jeunes), la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi), le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et Ain geste d'avenir tiennent des permanences à Chalamont, dans les locaux de la communauté de communes. Lancé à l'initiative de cette dernière, en partenariat avec le CTEF* Bresse Dombes Val de Saône, la Direccte et le pôle

territorial de l'économie sociale et solidaire (PTESS), et le soutien du CDDRA** Dombes Val de Saône, le relais-emploi est animé par les professionnels. Il lance également un appel aux bénévoles disposant d'un peu de temps et d'une expérience dans le social. ●

Tél. 04 74 61 76 76

* Contrat territorial emploi formation

** Contrat de développement durable Rhône-Alpes

AMALLIA

Des logements réservés pour les salariés

→ Près de 3 800 familles sont logées dans l'Ain dans des logements sociaux réservés par Amallia, organisme collecteur du « 1 % logement » (il perçoit en fait 0,45 % de la masse salariale des entreprises privées de plus de 20 salariés). En 2011, Amallia a participé au financement de 500 nouveaux logements sociaux aux côtés des bailleurs, essentiellement sur les secteurs Côtière - Dombes et pays de Gex-Bellegarde, soit un investissement total de 2,3 M€. Outre cette activité historique, Amallia a largement diversifié ses services : il aide directement les salariés pour accéder à la propriété ou réaliser des travaux, garantir un loyer, financer une partie du loyer pour des jeunes en formation... La question de la mobilité professionnelle était d'ailleurs au cœur de la convention annuelle d'Amallia Bourg-en-Bresse (la branche départementale de cet organisme national) en octobre dernier. La rencontre entre des chefs d'entreprises et des élus de l'Ain a illustré combien l'activité économique est aussi dépendante de l'offre de logements et de l'attractivité du territoire. ●

RENCONTRE

Un forum innovant pour l'emploi



© Pôle emploi

→ L'opération Foot Emploi a permis de valoriser des demandeurs d'emploi.

→ Dans le cadre de l'opération annuelle « 1 semaine pour 1 emploi », l'agence Pôle emploi de Meximieux-Miribel organisait une opération d'un nouveau genre : le 16 octobre, employeurs et candidats étaient invités à jouer ensemble à l'occasion d'un tournoi de football à Saint-Maurice-de-Beynost. « L'idée était de permettre à des personnes de se mettre en avant autrement qu'à travers le CV, précise Philippe Zymek, directeur de l'agence. Par rapport à un forum

Foot Emploi a permis de révéler des qualités personnelles au-delà des compétences techniques. Une première journée qui a bénéficié du soutien notamment d'Ain Sud Foot, du FC Luénaz, des mairies de Saint-Maurice-de-Beynost, Miribel et Montluel et de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau. ●



LOGEMENT

L'accueil d'urgence se renforce à Ambérieu

→ Depuis le 1^{er} octobre, une maison rachetée par la commune d'Ambérieu-en-Bugey et réhabilitée par ses services techniques sert à pallier l'urgence d'une famille sans logement. L'hébergement d'une à sept nuits au maximum est pris en charge par la mairie. « 5 € par nuit sont demandés aux personnes afin de les responsabiliser », indique Céline Binard, responsable du CCAS. La maison peut accueillir un couple expulsé de son logement ou une femme victime de violence avec enfants, dans le cadre d'une mise à l'abri, avant d'être hébergée à la Canopée à Bourg. Ce service de dépannage est complémentaire au dispositif d'hébergement de la résidence Jean de Paris. ●

Tél. 04 74 46 17 00

SYNDICATS

Prev'emploi



→ Pour maintenir l'activité, les emplois et les compétences de l'entreprise, l'Union nationale des syndicats

autonomes (Unsa) de l'Ain, en partenariat avec des organisations syndicales de salariés et d'entreprises, propose l'outil Prév'emploi. Il comprend trois services sur devis selon le temps de travail nécessaire : un diagnostic économique et social, la mise en œuvre des dispositifs (chômage partiel, formation, DIF, action sociale...), l'accompagnement et le suivi des actions et du dialogue social. ●

prevemploi@unsa01.fr - Tél. 06 28 25 01 72

« Les projets jusqu'au bout »

SE DÉPLACER EN FAUTEUIL ROULANT FAIT PARTIE DE LA VIE QUOTIDIENNE DE JENNIFER DALY. SANS MILITANTISME FORCENÉ MAIS AVEC EFFICACITÉ, LA JEUNE FEMME A LANCÉ L'INITIATIVE D'ORGANISER UN CONCERT RÉELLEMENT ACCESSIBLE À TOUS, HANDICAPÉS ET VALIDES, ET UN COURS DE DANSE IDEM.

« Être en fauteuil roulant, c'est de l'adaptation », reconnaît Jennifer Daly. La jeune femme connaît bien le sujet : atteinte à la naissance d'une infirmité moteur cérébrale (IMC), elle se déplace ainsi depuis l'enfance. « Je me suis toujours débrouillée. » Y compris lorsque l'un des rares lycées en France à former au BTS audiovisuel, en Isère, n'avait pas d'ascenseur mais juste un monte-charges à l'extérieur : « De novembre à mars, les élèves me portaient à l'étage. » Ou lorsque, de retour à Péronnas en 2009, responsable administration et communication au comité Handisport de l'Ain à Bourg, elle se rend en bus au travail : « Au début, il n'y avait que quelques bus accessibles. Je téléphonais tous les soirs pour savoir s'il y en aurait un le lendemain à tel horaire. » Ou lorsque, dans un magasin, la cabine d'essayage est encombrée par les cartons : « J'ai un fauteuil étroit, j'arrive à passer. » Ou lorsqu'elle cherche un logement : « Quand j'étais à Chalon pour mon année de licence professionnelle, j'habitais au troisième étage, ça allait sauf lorsque l'ascenseur était en panne. Ici, Dynacité m'a proposé un appartement en rez-de-chaussée, avec des aménagements : une douche avec siège au lieu d'une baignoire, un seuil au balcon, des poignées de fenêtres rabaisées... »

« Le message est bien passé »

Mais elle n'est pas allée, comme elle en avait envie, voir Laurent Gerra à Bourg. « Des places étaient réservées pour les personnes en fauteuil mais pas pour les accompagnateurs. Or, quand on va voir un spectacle, c'est aussi pour partager ce moment, cette ambiance, avec la famille ou les amis. » De là, naît son idée d'organiser un concert réellement accessible à tous, personnes handicapées et valides, ensemble, avec la volonté de sensibiliser public et décideurs. « Avec l'APF*, on s'est lancé dans l'aventure. Il a fallu beaucoup de temps et d'énergie : on parlait de rien ! » Bénévoles et salariés ont participé activement au projet. Jennifer s'est investie dans la communication et la recherche de financements. « Le jury du Défi jeunes nous a attribué une subvention de 2 300 €. » Le 3 décembre, à



→ « Bien sûr, il y a des choses que je n'envisagerai jamais de faire mais je ne me suis jamais mis de barrières » affirme Jennifer Daly.

Attignat, le concert rock festif, avec à l'affiche trois groupes régionaux, a réuni un large public, certes moins nombreux qu'espéré mais motivé. « Le message est bien passé, c'était une super expérience. » La musique fait partie de la vie de Jennifer : elle joue du hautbois depuis l'enfance. L'escrime, c'est plus récent : le club de Péronnas a ouvert une section handisport à l'automne 2011. « C'est un sport d'adresse : les valides tirent avec nous, sans bouger le bas du corps. »

“ Aller voir un spectacle, c'est aussi partager un moment avec des amis ”

Elle aimerait aussi pratiquer la danse mais n'a pas trouvé de cours ouvert à tous. D'où son idée d'en lancer un, en partenariat avec le centre de danses Jean-Luc Habel : une matinée découverte a eu lieu le 24 novembre. « Ça me tient vraiment à cœur. Au départ, l'envie de faire de la danse est purement égoïste, reconnaît-elle, mais c'est comme ça qu'on fait avancer les choses. » Dans sa commune, Jennifer essaye aussi de faire évoluer les choses, « mais sans militantisme, en ayant simplement l'impression d'être utile » : conseillère municipale, elle participe notamment à la commission accessibilité.

Jennifer aime mener ses projets jusqu'au bout. Celui de créer sa propre entreprise de création graphique et animation 2D/3D s'est concrétisé début 2012. Celui de passer son permis de conduire est en cours. « Ensuite, j'achèterai une voiture aménagée, qui me permettra d'avoir encore plus d'autonomie. » ●

A.P.

* Association des paralysés de France



Pour la première fois, la table ronde d'Interaction était organisée en public et en partenariat avec Habitat et Humanisme et Centre Ain Initiatives.

À quoi sert l'épargne salariale solidaire ?

Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de la Semaine de la finance solidaire du 9 au 16 novembre, la question du sens de l'épargne salariale et de son développement s'est posée dans l'Ain. L'épargne salariale solidaire est-elle une utopie ? Un sujet aussi vaste que complexe, et quelque peu inhabituel pour *Interaction*, tout comme les participants invités pour en débattre : neuf acteurs de l'ESS, sans toutefois la présence d'un épargnant solidaire de l'Ain. Une table ronde également inhabituelle dans son organisation : en public et en partenariat avec Habitat et Humanisme Pays de l'Ain, Centre Ain initiatives et France Active.

Un dispositif obligatoire

L'épargne solidaire est abordée principalement à travers l'épargne salariale, dès lors qu'un dispositif de cette nature est pratiqué dans l'entreprise : plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne retraite collectif (PERCO) pour ne citer que ces derniers. Dans ce cas, souligne Émilie Delbey du réseau France Active, les dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 rendent obligatoire la proposition d'un fonds commun de placement d'entreprise solidaire (FCPES), depuis le 1^{er} janvier 2010.

Ni cotisations, ni impôt

Cette épargne salariale présente de nombreux avantages pour les salariés. Aurélien Pasteur du CIC de l'Ain rappelle qu'elle est bloquée 5 ans, qu'elle n'est soumise ni à cotisations sociales ni à l'impôt sur le revenu, seulement à la contribution sociale généralisée (CSG) et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS). Mais elle repose essentiellement sur une démarche personnelle. Or peu de salariés investissent leur épargne dans un fonds solidaire. Corollaire de ce constat : le manque d'information et la démarche proactive des banques.

Le témoignage des acteurs du financement solidaire et des entreprises ou associations solidaires montre bien que le choix d'investir dans un fonds d'épargne solidaire comme celui d'Habitat et Humanisme est lié à l'utilité sociale du projet. Dans l'Ain, ce financement contribue par exemple au projet de construction d'une maison sociale dans le Pays de Gex. Centre Ain Initiatives soutient les entreprises solidaires, comme la Scop AG21 et celle de deux anciennes salariées de Lejaby à Bellegarde-sur-Valserine. « Les liens sont forts entre le sujet abordé aujourd'hui et notre action », confiait Alain Ziller, président d'Habitat et Humanisme Pays de l'Ain. Aussi, le bonheur des uns ne pourrait-il pas davantage faire le bonheur des autres ? ●

A.S.



DÉBAT

À quoi sert l'épargne salariale solidaire ?

LORS DE LA SEMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE, LA QUESTION DU SENS DE L'ÉPARGNE SALARIALE ET DE SON DÉVELOPPEMENT S'EST POSÉE DANS L'AIN.

Qu'entend-on par épargne solidaire ?

10 % de la partie redistribuée aux salariés des résultats annuels de l'entreprise peuvent être investis dans un fond solidaire. Cette règle, les huit intervenants de la table ronde la connaissent bien. « *Au CIC de l'Ain, cinq fonds communs de placement sont destinés à recueillir l'épargne salariale, un fonds monétaire, un fonds obligataire à moyen terme, un second à plus long terme, un support en actions et, en cinquième position, le fonds dit d'épargne solidaire* » présente Aurélien Pasteur, responsable de la gestion de patrimoine. En expliquant les principes du plan d'épargne entreprise (PEE) et du plan d'épargne retraite collectif (PERCO), Aurélien Pasteur rappelle qu'il appartient à chaque salarié, individuellement, de choisir sur quels supports il souhaite investir son épargne. « *Nous avons trois vecteurs d'épargne salariale* », confie Bruno Grange, secrétaire général du comité d'entreprise (CE) des Laboratoires Boiron, président du conseil de surveillance du Fonds commun de placement solidaire (FCPS) : « *la participation, qui est obligatoire pour les entreprises bénéficiaires de plus de 50 salariés, l'intéressement et l'épargne salariale, facultative, mise en place en 1984 à la demande des salariés volontaires pour devenir*

actionnaires de l'entreprise. » Le CE, qui a choisi de soutenir deux entreprises solidaires, a investi 300 000 € dans Habitat et Humanisme en 2010. Des initiatives qu'encourage France Active, réseau national de financeurs solidaires au service de l'emploi créé en 1988, dont Centre Ain Initiatives. « *France Active collecte 6 millions d'euros environ d'épargne salariale pour financer les entreprises solidaires et aider les chômeurs à créer leur entreprise* », précise Émilie Delbey, en charge du développement des ressources privées au sein du réseau.

Pourquoi si peu d'entreprises pratiquent l'épargne salariale et solidaire ?

Denis Tirel, président de la SAS* PI Install, témoigne de la mise en place d'un PEE. « *C'est une démarche commune avec les salariés, dans la mesure où la société est bénéficiaire. C'est un conseil du banquier qui aide à la décision d'abonder un fonds solidaire. Mais il faut d'abord expliquer ce qu'est l'épargne salariale.* » Rémi Lasnet, secrétaire général de l'Union départementale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), fait remarquer le manque d'information et de transparence sur l'utilisation de ces placements, sauf dans les

grands groupes. « *Je pense que tous les acteurs ont un effort à faire en ce sens.* » Selon Aurélien Pasteur, « *les banques ne proposent pas ce type de fonds, car elles ne peuvent pas assurer la garantie de capital...* »

Autre frein au développement de l'épargne solidaire qui fait consensus : l'impact de la crise des subprimes aux États-Unis en 2007 sur l'ensemble des placements. Pourtant, le choix d'investir dans une activité solidaire ne devrait pas susciter de crainte, estime Émilie Delbey. « *Au moment de la création de ces fonds solidaires, beaucoup l'ont été en actions.*

“ Une grande pédagogie reste à faire ”

Aujourd'hui, nous voulons qu'ils soient plus sécuritaires pour que les salariés y aillent plus. Nous sommes toujours dans un rôle de sensibilisation. Mais depuis août 2008, toutes les entreprises qui ont un PEE doivent proposer un fonds d'épargne solidaire aux salariés. »

Quid de l'épargne solidaire en temps de crise ?

« *Depuis 25 ans, la Fédération Habitat et Humanisme propose aux épargnants de faire de leur épargne un vecteur de solidarité* », souligne Alix Guibert, responsable des ressources de l'association membre de Finansol. « *Mais moins d'un épargnant sur deux connaît l'épargne solidaire. Finansol a créé un label pour garantir aux épargnants que les placements solidaires labellisés financent des activités solidaires.* » Alain Ziller, président d'Habitat et Humanisme Pays de l'Ain, témoigne de l'intérêt du projet de maison sociale de 18 loge-

ments dans le Pays de Gex et de son mode de financement. « *Nous avons accompagné trois structures financées via des fonds de France Active, a Scop** AG2i, une Scop d'anciennes salariées de Lejaby sur Bellegarde-sur-Valserine et une association culturelle sur un projet d'ancrage territorial à Étrez* » présente Yann Giraut, chargé de mission ESS à Centre Ain initiatives. Des exemples qui montrent que gestion financière et solidarité sont conciliables, selon Frédéric Bédigis, conseiller de Fédérès Gestion d'actifs qui gère des fonds de placement solidaires. « *Par définition, l'économie solidaire n'est pas cotée en bourse. Mais pour le développement de l'épargne dite responsable, une grande pédagogie reste à faire au niveau des conseils de surveillance.* » Autre condition favorable au développement de l'épargne salariale : la fiscalité, conclut Aurélien Pasteur. ● **A.S.**

*Société par actions simplifiée

**Société coopérative et participative

DÉFINITION

L'épargne solidaire

→ **L'association Finansol, collectif des acteurs de la finance solidaire créée en 1995, définit l'épargne solidaire comme celle dont l'encours ou les revenus sont destinés, au moins en partie, à financer des activités solidaires. L'épargnant solidaire choisit de placer son argent en fonction de ce qu'il va lui rapporter et de ce qu'il va rapporter à la société en termes de plus-value sociale. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements d'épargne solidaire : actionnariat solidaire, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques, compagnies et mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale. Actuellement, 122 placements d'épargne solidaire sont labellisés Finansol.** ● **www.finansol.org**



→ **Denis Tirel, SAS* PI Install :**
« *C'est un conseil du banquier qui aide à la décision d'abonder un fonds solidaire.* »



→ **Émilie Delbey, France Active :**
« *Toutes les entreprises qui ont un PEE doivent proposer un fonds d'épargne solidaire aux salariés.* »



→ **Bruno Grange, Laboratoires Boiron :** « *L'épargne salariale a été mise en place à la demande des salariés.* »

→ **Alain Ziller, Habitat et Humanisme Pays de l'Ain :**
« *Donner du sens à notre argent, c'est le sens de nos 60 associations partout en France.* »



→ **Frédéric Bédigis, Fédérès Gestion d'actifs :** « *Par définition, l'économie solidaire n'est pas cotée en bourse.* »

→ **Yann Giraut, Centre Ain initiatives :** « *Trois structures solidaires dans l'Ain ont été financées via des fonds de France Active.* »



→ **Alix Guibert, Fédération Habitat et Humanisme :** « *Le label Finansol garantit aux épargnants que les placements solidaires labellisés financent des activités solidaires.* »

→ **Rémi Lasnet, Union départementale de la CFDT :**
« *Tous les acteurs ont un effort à faire en matière de transparence sur les placements.* »



→ **Aurélien Pasteur, CIC de l'Ain :**
« *Les banques ne peuvent pas assurer la garantie de capital des fonds solidaires.* »

Pour aller plus loin :
www.habitat-humanisme.org
Tél. 04 72 27 42 58
www.cai01.com
Tél. 04 74 45 52 10



Francis Guaitoli, président du Medef de l'Ain : « Le premier rôle social d'une entreprise est d'assurer sa pérennité économique »

PROPOS RECUEILLIS
PAR AGNÈS BUREAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CIAT À CULOZ, FRANCIS GUAITOLI EST DEPUIS PRÈS DE DIX-HUIT MOIS LE « PATRON » DU MEDEF. SI LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES N'EST POUR LUI PAS UN VAIN MOT, IL VEUT D'ABORD CONVAINCRE QUE CELLES-CI SONT LES CLEFS DE VOÛTE DU SYSTÈME. IL PLAIDE POUR PLUS DE DIALOGUE SOCIAL MAIS AUSSI POUR MOINS DE CHARGES SUR LES ENTREPRISES ET PLUS DE CONSIDÉRATION POUR LES ENTREPRENEURS.

Avez-vous endossé la présidence du Medef* avec des objectifs précis ?

Oui, l'un des principaux était de participer à la restauration de l'image du Medef sur le territoire national et donc dans l'Ain.

L'image du Medef ou celle des chefs d'entreprises ?

Le Medef est une association indépendante qui a besoin d'être mieux comprise dans son rôle. Mais fondamenta-

lement, c'est l'image du chef d'entreprise qui est dans notre pays trop négative, tout à fait à côté de la réalité. J'en souffre et j'ai d'abord accepté ce mandat pour essayer de l'améliorer. L'entreprise est la clef de voûte de l'emploi, des régimes sociaux, de tout ce qui permet à notre société d'avancer...

La deuxième mission que je me suis fixée est de poursuivre les relations avec l'administration et le monde public avec le souci d'optimiser leur efficacité. Je souhaite également faire

en sorte que les branches professionnelles représentées au Medef travaillent ensemble, dans une logique d'équipe (ce qui n'a pas toujours été le cas dans Ain).

Qui sont les entreprises de l'Ain adhérentes au Medef ?

Le profil type de nos adhérents, c'est la PME. Comme d'ailleurs 90 % des adhérents nationaux du Medef. Bien loin de notre image de représentant des grands groupes du CAC 40 !

Un mot sur le contexte économique et l'emploi : quel est l'état d'esprit des chefs d'entreprises pour 2013 ?

Septembre 2012 a été un septembre noir pour les entreprises. Toutes ont fait le même constat lorsque je les ai interrogées lors de notre conseil d'administration d'octobre. Nous n'avons d'ailleurs pas d'explications claires sur les raisons. Le constat est identique en Rhône-Alpes, quelle que soit la branche d'activité.

« Noir » en terme d'activité ?

Oui, en terme de carnet de commandes. C'est, au final, ce qui compte dans une entreprise ; c'est lui, et pas une loi, qui décidera s'il est possible de recruter. À l'heure actuelle, les entreprises souffrent et les entrepreneurs de l'Ain manquent de lisibilité pour l'avenir. L'inquiétude est générale, y compris chez ceux qui exportent.

Les mesures du rapport Gallois sont notre second sujet de discussion, en particulier l'allègement des cotisations sociales. Je suis quelqu'un de pragmatique. La France souffre de deux problèmes : la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat. Il ne faut pas les opposer.

Le financement de nos régimes sociaux est un de mes combats. Quand vous voulez gagner 100 euros nets dans le privé, toutes charges et impôts déduits, votre employeur va devoir déboursier approximativement 300 euros. Comment imaginer qu'une entreprise puisse aller au-delà de ce ratio d'un à trois ? Les régimes sociaux sont « mécaniquement » en danger. Leur financement ne peut plus reposer uniquement sur le travail.

Le chômage des jeunes atteint 20 % dans l'Ain et la pauvreté est particulièrement marquée parmi les 16-25 ans. Des jeunes sans perspectives, n'est-ce pas dévastateur pour une société ?

Ce problème du chômage est primordial. Il touche également les jeunes diplômés, même si le plus dévastateur est l'addition du manque de formation et du manque de mobilité. Au premier semestre 2011, lorsque nous sentions un début de reprise de l'activité, j'ai demandé aux entrepreneurs quel était alors leur principal problème : c'était unanimement celui du recrutement ! Ils ne trouvaient pas de main-d'œuvre qualifiée en rapport avec leurs besoins. Nous devons mieux travailler avec les administrations sur ce sujet et donner une meilleure lisibilité de nos besoins aux acteurs de la formation. Quoi qu'il en soit, les entreprises ont déjà beaucoup développé l'apprentissage et

l'alternance, elles ont investi dans des centres de formation internes.

Les entreprises doivent-elles plus s'investir dans la société ?

J'y suis favorable, notamment sur des sujets comme la formation, la mobilité ou le handicap. Le Medef s'est beaucoup impliqué sur ce dernier point. Notre message aux chefs d'entreprises est que le handicap n'est pas incompatible avec le travail.

“ Nous venons de vivre
un septembre noir pour
les entreprises ”

On est encore loin du taux d'emploi requis de 6 %. Les freins restent-ils encore plus psychologiques que rationnels ?

Bien sûr, car les aides sont telles qu'elles permettent de passer outre les questions matérielles d'adaptation du poste par exemple. Les entreprises peuvent aussi conclure des sous-traitances avec des CAT. Clairement, notre pays n'est pas encore très « intégré ». Il est donc important de montrer que ça existe et que ça fonctionne. Bien sûr, moins de complexité administrative nous faciliterait le travail. En tout cas, on y croit et on y travaille.

Les entreprises ont-elles une responsabilité vis-à-vis des plus fragiles ?

Quitte à choquer, j'affirme que le premier rôle social d'une entreprise, c'est d'assurer sa pérennité économique. Les remarques récurrentes sur les « cadeaux aux entreprises » sont insupportables. Je le dis en tant qu'ancien DRH ! Si une entreprise ferme ses portes, ce sont des





emplois qui sont perdus. Originaire de Lorraine, j'ai vu 20 000 emplois disparaître en deux ans, ce fut terrible. L'entreprise est au centre du village. Elle en est même la pierre angulaire – à titre d'exemple, plus de 40 millions de cotisations sociales et d'impôts versés chaque année par une entreprise comme la CIAT. Sans l'entreprise, l'État et les collectivités ne fonctionnent pas.

“ *Si une entreprise ferme, ce sont des emplois qui sont perdus* ”,

Au cœur de la société, les entreprises ont aussi un rôle social. Elles essaient de faciliter l'accès à l'emploi des populations en difficulté. J'en ai l'expérience à la CIAT. Nous avons mis de gros moyens pour former et préparer à l'emploi un groupe d'une vingtaine de personnes, avec les Missions locales jeunes et des sociétés d'intérim. Cela s'est soldé par une seule embauche. Soit on conclut « Plus jamais ça », soit on voit la personne qu'on a aidée à rentrer dans une dynamique. Car je conçois bien que la chaîne de montage en 3 X 8, ce ne soit pas la panacée ni l'objectif d'une vie. Vis-à-vis des populations les plus en difficulté, nous devons agir bien sûr, imaginer des dispositifs. Il reste que les entreprises

sont parfois confrontées au savoir-être des personnes. Les managers doivent apprendre à gérer des situations compliquées, ils ont l'impression parfois de devoir remplacer le travail éducatif des parents!

Nous avons parlé emploi, parlons travail au sens de l'entreprise. N'est-on pas allé trop loin dans la mise en avant des performances individuelles et le contrôle ?

Une entreprise est rentable quand elle met en œuvre une stratégie innovante et différenciante. Elle y parvient en ayant une équipe de collaborateurs motivés, de l'ouvrier au chef d'entreprise. Celui-ci en est conscient, il est à la tête d'une organisation humaine et cela ne lui est pas égal que ses salariés travaillent en France ou en Inde ! Cela dit, l'appréciation des performances est nécessaire et les objectifs individuels sont utiles. Le management les associe aux objectifs collectifs. Comme en sport : l'addition des onze meilleurs ne pourra pas faire mieux qu'une bonne équipe soudée, même avec des joueurs individuellement moins performants.

Comment noteriez-vous la qualité du dialogue social dans l'entreprise, sur une échelle de 1 à 5 ?

Je dirais 1, 2 au maximum... Le paritarisme est un vrai problème en France. Il y a heureusement des négociations importantes en cours.

Vous espérez des syndicats plus forts ?

Bien sûr.

Êtes-vous favorable à la proposition de Louis Gallois d'intégrer des représentants des salariés dans les conseils d'administration ?

Ça ne me pose aucun problème, au contraire. Une entreprise, ce sont des actionnaires, des salariés et des dirigeants. La représentation syndicale est lourde pour une PME. Mais dans une entreprise avec un conseil d'administration, il est normal que l'on échange. Les représentants du personnel doivent être consultés et informés. Je crois à la transparence, au respect des personnes et à la pédagogie.

Propos recueillis par Agnès Bureau

* Mouvement des entreprises de France

REPÈRES

L'emploi

→ Taux de chômage (2^e trimestre 2012) : 7,1 % dans l'Ain ; 8,7 en Rhône-Alpes ; 9,7 % en France métropolitaine.

→ Ain : 30 % d'ouvriers, 26 % d'employés, 11 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 24 % de professions intermédiaires (respectivement 23 %, 27 %, 15 % et 26 % en Rhône-Alpes).

→ 700 travailleurs handicapés suivis par Cap Emploi en 2011, dont 90 % de niveau CAP/BEP au plus.

→ 3 640 jeunes ont été vus par les Missions locales de l'Ain en 2011, dont un quart sont sortis du système scolaire sans diplôme en cours de collège et 30 % ont un niveau CAP, BEP ou lycée (sans le bac). ●

La CIAT

→ Le groupe basé à Culoz compte 9 sites industriels dont 6 en France, plus l'Espagne et l'Italie. Il emploie 2 200 salariés (dont 1 500 sur ses 3 sites de Rhône-Alpes).

Chiffre d'affaires 2011 : 297,5 M€. Activité : climatisation, chauffage, réfrigération, traitement d'air.

Francis Guaitoli a intégré le groupe en 1998 comme directeur des ressources humaines, avant d'être nommé directeur général en juin 2007. ●

SOLIDARITÉ

Les jeunes sont capables de s'engager

L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ, PIONNIÈRE DU SERVICE CIVIQUE EN FRANCE, S'EST IMPLANTÉE DANS L'AIN. ANCIEN VOLONTAIRE LUI-MÊME, GRÉGORY PERRET ANIME L'ANTENNE. PRÉSENTATION.

Quelle est la mission de votre association ?

Notre cœur de métiers est de proposer des missions de service civique en équipe, aux jeunes de 18-25 ans. Nous sommes la seule association de ce type, parallèlement à l'agence d'État du service civique créée pour 5 ans par la loi du 10 mars 2010, qui gère des agréments en lien avec la Direction de la cohésion sociale. Le service civique remplace le service civil volontaire mis en place en 2006. L'État a chiffré l'objectif : 10 000 engagements en 2011, 15 000 en 2012 et 75 000 à partir de 2015-2017. Depuis mai 2012, l'objectif est plus ambitieux : 100 000 jeunes à partir de 2017. Nous en sommes à 30 000 environ en France en 2012.

“ *Il nous manque des projets pour compléter les missions de certains jeunes* ”,

Comment est née Unis-Cité ?

L'association est née dans les années 1990 sur la région parisienne à l'initiative de trois étudiantes de l'Essec*, qui trouvaient qu'il manquait une forme d'engagement pour les jeunes avec la disparition du service militaire : une cause de solidarité locale et un dispositif qui leur permette de se rencontrer et de faire des actions ensemble. L'association a démarré avec une dizaine de jeunes sur Paris. Très vite, les financements ont suivi, ce qui nous a permis de nous développer sur de nouveaux territoires comme en Rhône-Alpes en 1998, avec une antenne à Lyon.

Quelles sont les spécificités de l'association ?

Nous avons vocation à recruter un grand nombre de volontaires dans une large diversité, quel que soit leur parcours ou leur milieu social. Nous accueillons des jeunes qui veulent faire une année sabbatique, d'autres avec le



→ « Nous formons les jeunes à la citoyenneté et sur le projet d'avenir », explique Grégory Perret, responsable de l'antenne Unis-Cité dans l'Ain.

Bac et des jeunes qui ont décroché du cursus scolaire et ont besoin de retrouver des repères. Ils sont censés mener deux projets différents chaque semaine en parallèle. Le lundi, nous les formons à la citoyenneté et nous travaillons sur le projet d'avenir avec eux, pour plus de respect de l'être humain par exemple, tel que notre charte le précise.

Quels projets d'engagement proposez-vous aux jeunes ?

Nous leur proposons cinq grands thèmes d'engagement : le lien intergénérationnel ; la lutte contre les discriminations ; la lutte contre la précarité et l'exclusion ; l'environnement et le développement durable ; le sport et la cohésion sociale. En matière d'environnement, notre axe majeur, nous sommes engagés avec Dynacité, par exemple, dans le programme national d'Unis-Cité Média-terre contre la précarité énergétique. Pendant neuf mois, des jeunes vont expliquer aux familles volontaires comment faire baisser leur consommation d'énergie.

Pensez-vous que le service civique suscitera des vocations ?

Nous venons juste de nous implanter dans l'Ain. Nous avons recruté 20 jeunes sur 24, dont 8 sur Ambérieu-en-Bugey et Meximieux, dans le cadre d'un contrat de 9 mois à temps plein. Nous sollicitons encore les associations et les collectivités territoriales qui auraient des missions de solidarité locale à proposer aux jeunes. Il nous manque des projets pour compléter les missions de certains jeunes. Le service civique a vocation à ouvrir les horizons des jeunes. On espère susciter chez eux la fibre associative. Mais nous les sensibilisons aussi à la vie des institutions pour démontrer qu'ils sont capables de s'engager dans les associations.

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

* École supérieure des sciences économiques et commerciales.

UnisCité

06 98 60 77 74
www.uniscite.fr

PERSONNES ÂGÉES

Un accueil de proximité à la Marpa Le Verger



→ Un après-midi intergénérationnel à la Marpa.

→ À Saint-Jean-le-Vieux, la Marpa* Le Verger propose depuis octobre un accueil de proximité pour les personnes de plus de 65 ans, résidant dans la commune ou les alentours. Il suffit de s'inscrire la semaine précédente, moyennant un tarif modeste, pour participer, au choix, au déjeuner du mardi, mercredi ou vendredi, aux séances de gym douce du mardi, à un après-midi récréatif (jeux, gaufres party, rencontre intergénérationnelle, bal masqué...) ou au repas suivi de l'animation. « L'objectif est de maintenir ou développer les liens sociaux des personnes à travers un cadre de vie structurant pour les résidents de la Marpa et convivial pour les personnes extérieures. Le nombre de personnes accueillies restera limité afin de conserver la dimension familiale existante », précise Maryline Ledoux, directrice de la Marpa. « L'accueil a aussi un rôle de prévention de l'isolement, de repérage des personnes en difficulté, en lien avec les divers intervenants, le CCAS, les infirmières de secteur... dans une démarche de réseau de solidarité. » ●

* Maison d'accueil rurale pour personnes âgées.

Tél. 04 74 36 04 55
marpaleverger@orange.fr

PRÉCARITÉ



→ Ce véhicule de la Croix-Rouge est destiné à l'accueil social et médical des populations isolées et précarisées.

SOLIDARITÉ

La sclérose en plaques a son siège

→ Depuis septembre, l'Association française des sclérosés en plaques dispose d'un local dans l'Ain. C'est à Bellegarde-sur-Valserine que se situe son siège. Sous l'impulsion de Rida Bouleghlimat, délégué départemental et référent handicap de la commune, le local mis à disposition par la mairie a été remis en état par une équipe de cinq résidents de la maison relais d'ALFA3A d'Oyonnax, qui ont accepté de s'investir dans un projet de solidarité. L'espace profite également à d'autres handicaps grâce à différents équipements collectés avec l'aide de différents partenaires, dont les maisons de retraite Saint-Vincent et Sœur Rosalie. Tous les dons sont bienvenus. ●

Tél. 06 79 00 80 37
www.afsep.fr

GÉRONTOLOGIE

Naissance de l'Association nationale de téléassistance

→ Vivons Alerte de Lyon, Sud Isère Téléalarme, AIMV de Saint-Étienne (Loire), la Mutualité de l'Ain Réalisations sanitaires et sociales et Cassiopéa ont créé l'Association nationale de la téléassistance de proximité (ANTP). La nouvelle structure assemble les services non lucratifs agréés services à la personne, publics ou privés, de téléassistance de proximité. Elle souhaite défendre une « démarche sociale forte », les notions de proximité et d'éthique, en opposition à la logique marchande qui s'est installée depuis la création des crédits d'impôts dans le secteur des services à la personne, selon l'ANTP. Les structures non lucratives, publiques ou non, sont invitées à la rejoindre. ●



JOURNÉE D'INFORMATION

Handicap et vie affective

→ Le 4 octobre, le SESVAD (service spécialisé pour une vie autonome à domicile) de l'APF de l'Ain invitait à une journée d'information et d'échange sur un thème qui peut paraître encore tabou : la vie relationnelle, affective, sexuelle et familiale des personnes handicapées physiques. Le matin, Joseph Barbosa, administrateur, et Bénédicte Kail, conseillère politique de la famille au siège de l'APF, ont rappelé les revendications et actions de l'APF en la matière. À noter : la création le 17 septembre, par l'AFM, l'APF, le GIPH et Handicap international, du CeRHeS (Centre ressources handicaps et sexualités). Basé à Villeurbanne (Rhône), il est service des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels de l'accompagnement et du soin, sur l'ensemble du territoire français.

L'après-midi, les divers témoignages ont mis en avant une nécessité : faire changer le regard et évoluer les mentalités. Dans la continuité de cette journée, l'APF a organisé, le 19 novembre, en partenariat avec le Cinémateur, une projection publique du film « Hasta la Vista ». ●



→ Projeté le 19 novembre à Bourg, le film « Hasta la vista » aborde le droit des personnes handicapées à accéder à une vie sexuelle.

URBANISME

Le Pays de Gex s'équipe d'abris Handy Protect

→ Deux nouveaux abris protègent les automobilistes en situation de handicap dans l'Ain. Après le premier installé dans le centre-ville de Bellegarde-sur-Valserine, c'est le centre commercial de Thoiry, dans le Pays de Gex, qui s'en est équipé. Grâce à l'initiative de Christian Garcia, directeur de la galerie marchande, finie la crainte des intempéries ou du soleil pour déplier son fauteuil roulant ! « Ces abris vont être de plus en plus visibles dans le paysage des villes handi-accueillantes et solidaires », commente le concepteur, Christian Petigas. ●



→ Après Bellegarde, c'est au tour de Thoiry de s'équiper.

DÉFICIENTS VISUELS

Au programme d'Apridev

→ Depuis septembre, l'association Agir pour la promotion et l'insertion des personnes déficientes visuelles (Apridev) Rhône-Alpes, de la Fédération des aveugles de France (FAF), est domiciliée au siège de l'Udaf de l'Ain à Bourg-en-Bresse (12 bis, rue de la Liberté). Outre la permanence des 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, cet espace de rencontres, de réflexions et de conseils, reconduit ses activités en 2012-2013. Au programme : l'atelier d'écriture et de lecture ; l'accompagnement d'une assistante sociale sur RDV « pour permettre aux personnes déficientes visuelles de s'approprier pleinement les démarches administratives liées au handicap, aux prestations familiales, au logement, etc. », précise Anne Renoud, présidente. Les autres activités concernent les visites culturelles dans les musées, les sorties adaptées au théâtre de Bourg et les actions de sensibilisation du grand public, telles que le repas au restaurant dans le noir. ●

Tél. 04 37 57 77 41

MÉDICO-SOCIAL

Les PEP veulent rester sur le plateau



→ Lors de la journée de rencontre, le 5 novembre.

→ Question de société ou enjeu de santé ? Les jeunes accueillis en établissements spécialisés sont-ils de plus en plus victimes de troubles associés ? Au terme d'un après-midi de réflexion très foisonnant, les salariés des PEP de l'Ain (Pupilles de l'enseignement public) ont apporté des réponses mais aussi beaucoup de questions à cette interrogation sur le mal-être, la violence, la fracture avec le groupe ou la société de jeunes qui sont déjà en rupture. Face à des comportements psychologiques et parfois physiques qui remettent en cause le travail d'accompagnement et d'éducation, personne n'a répondu par l'impuissance ou le découragement. Chacun a cherché à mieux comprendre, à intégrer des solutions. Accompagnement social ou médical, voire les deux ? Patience ou fermeté ? La réflexion des PEP rejoint celle de beaucoup d'autres structures qui accueillent des enfants et des jeunes en difficulté.

Les PEP ont encore la chance de pouvoir réunir presque tous leurs collaborateurs – 120 salariés désormais – pour les associer à la vie de l'association. Le rendez-vous à Hauteville était une journée de rencontre et d'échange, mais aussi de positionnement sur l'Ain et plus précisément le Plateau. L'association veut quitter l'IME La Savoie, un sanatorium des années 30, cédé par le Conseil général du même nom pour le franc symbolique, aujourd'hui complètement inadapté. Les PEP ne veulent pas quitter Hauteville. Ils cherchent donc avec les élus du Plateau une solution de réhabilitation ou de construction pour leur institut médico-éducatif, si possible toujours avec un internat. Leur président, Claude André, penche pour la solution d'une construction neuve « afin de proposer des locaux innovants et adaptés au public. » ●

Un ticket pour un moment de légèreté

DES HABITANTES DES HAUTS DE BELLEGARDE ONT DÉCIDÉ D'UNIR LEURS FORCES POUR S'OFFRIR UN VOYAGE À PARIS. ELLES METTENT À PROFIT LEURS TALENTS CULINAIRES AFIN DE FINANCER CE PROJET, LORS D'ATELIERS QUI SONT DES MOMENTS DE COMPLICITÉ ET DE SOLIDARITÉ.

Novembre 2012. Il est 10 h. C'est la mobilisation générale dans les cuisines du centre social de Musinens à Bellegarde-sur-Valserine. Noura, Fatma, Rukiye, Yeliz, Ozmur, Cennet et Assia s'activent autour de la cuisson de cuisses de poulets. Dans une heure et demie, 75 parts de tajine aux olives doivent être cuites. Mais les 30 kilos de viande ne tiennent pas dans la marmite. Il faut recruter toutes les casseroles du centre pour activer la cuisson ! Petit coup de stress général pour l'équipe. « C'est la première fois que l'on travaille ensemble, avoue Fatma. Il faut un temps d'adaptation. » Si ces femmes se donnent autant de peine à préparer ce repas, c'est afin de financer un projet qui leur tient à cœur. Outre leur réputation de cuisinière, c'est la crédibilité de leur action qui est en jeu.

Échapper au carcan des obligations

Ces 24 habitantes du quartier des Hauts-de-Bellegarde ont décidé d'organiser un voyage à Paris pour s'offrir un petit moment d'évasion. Prévu début juin, il donnera lieu à une visite de la tour Eiffel, du musée Grévin et à un moment de flânerie dans les rues de la capitale. C'est un pas de géant pour ces mères de familles totalement dévouées à leurs maris et à leurs enfants. « Sans le groupe, aucune d'entre elles n'aurait envisagé cette

sortie, explique Amélie Dupont, responsable de projet au centre social de Musinens. *Pour des raisons financières, mais surtout à cause des contraintes familiales et des questions de démarche personnelle.* » Pas facile d'échapper au carcan des obligations et de penser à soi. Cette sortie collective va leur permettre de sortir du train-train de la vie quotidienne et de se faire plaisir. C'est un ticket pour un moment de légèreté.

Un rythme de vie effréné

Pour la plupart des ces femmes, la vie quotidienne est une perpétuelle course contre la montre. Elles cumulent vie professionnelle et vie de mère de famille. « Il n'y a pas de temps mort, explique Shaïna, 35 ans, mère de trois enfants. Le marathon commence à 7 h pour finir à minuit. Réveiller les enfants, préparer le petit-déjeuner, la casserole du mari, aller travailler, faire le ménage et finir par les tâches administratives. C'est une sacrée vie, mais je ne me plains pas. C'est juste difficile de trouver du temps personnel. » Elles sont le pilier de la famille. « Moi, si je ne suis pas à la maison, personne ne mange ou ne va à l'école, avoue

Basma, 47 ans, mère de trois enfants. *J'ai un garçon de 16 ans qui ne se réveillerait même pas et resterait au lit toute la journée !* »

Rien qu'entre femmes

Alors, quand le bruit de ce projet de voyage a couru dans le quartier, les candidates ont afflué. « Il y a même des dames du centre-ville qui se sont inscrites. Malheureusement, nous avons dû refuser du monde. » Lors des réunions de préparation, les participantes ont choisi leur programme de visite. « On a voulu aller au musée Grévin afin de voir les stars en cire, comme on peut pas voir les vraies, et puis

visiter la tour Eiffel, comme ils en parlent souvent à la télé. » À une majorité écrasante, elles ont choisi de

partir rien qu'entre femmes : « Les hommes sont bien entre eux. Pourquoi pas nous ? On peut faire les magasins, parler des vêtements, des feuilletons du passé (Dynastie, Santa Barbara...), se raconter la façon dont on imaginait le prince charmant quand on était jeunes. C'est comme une "pyjama party". Et puis cela nous permet de ne pas penser à la marmite ! »

“ Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille ”

Le soutien du quartier

10 h 30. Houma a trouvé un deuxième brûleur que lui a prêté une voisine. Puis un homme arrive avec une marmite complémentaire. « Ça va aller mieux comme ça ! » Tout le quartier est solidaire et soutient cette action. « Sur les 2800 euros nécessaires au financement, nous avons déjà récolté 300 euros grâce à l'organisation d'un vide-greniers, de la vente de pâtisseries orientales sur le marché exotique. Pour le tajine d'aujourd'hui, nous avons déjà 65 réservations, à 7 euros la part », assure Fatma Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille. Le plus dur pour certaines a été de convaincre leurs maris. « Le mien, il dit toujours non au départ. Dans ce cas, je reviens à la charge tous les jours, il finit toujours par céder. Il ne me résiste pas », s'amuse Shaïna. « Je n'ai jamais été séparée de mes enfants, sauf lors du décès de ma belle-mère, explique Mounira, 40 ans et maman de quatre enfants. Heureusement, toutes mes filles sont de mon côté. »

Une fraternité multiculturelle

11 h. Il ne reste plus qu'une demi-heure avant l'arrivée des premiers clients. La pression est à son comble. Latifa, qui s'était proposée pour être la chef de brigade, est bombardée de conseils par ses aînées. « Pour voir si c'est cuit, il faut planter un couteau dans les



articulations », lui explique Naïma. « Pour la sauce, moi je mets du beurre », insiste Mounira. Sept femmes en cuisine, chacune avec sa méthode et ses habitudes, cela peut créer quelques disputes. Des Marocaines, des Algériennes, des Turques, des Tunisiennes et une Portugaise. Mais point de choc des cultures. Bien au contraire, une entente chaleureuse et une forte solidarité. Sim, le bébé de Latifa, passe de bras en bras pendant que sa maman cuisine. « Le contact est passé tout de suite entre nous, assure Fatma. Cela fait du bien. » Toute seule à la maison avec ses trois enfants, elle ne voit du monde qu'à la sortie de l'école. Trop rapide pour créer des relations.

Mission accomplie

11 h 15. Une première cliente arrive. « Hum, ça sent bon ! » Mais il faut d'abord faire refroidir le tajine pour qu'il ne fasse pas fondre

les barquettes. « C'est prêt dans dix minutes », lui lance-t-on. Elle a entendu parler de leur projet par le journal. « Elles méritent d'aller se promener, ces dames ! Et puis, ça me permet de ne pas cuisiner ce midi. » 11 h 30. On remplit les barquettes. « Quarante et une, quarante-deux, quarante-trois... Eh les filles, il y a des cuisses qui se sont envolées ! » s'exclame Noura. « Non, non, il y en a encore dans le four. » 11 h 45. Un homme vient chercher sa commande. « C'est l'occasion de manger quelque chose de nouveau. » 12 h. Il ne reste plus rien. Succès total, tout est parti. « Bon, le mois prochain, on fait un couscous et c'est moi qui m'occupe des casseroles », lance Soumaya. ● D.G.



CITOYENNETÉ

Les jeunes **ont des initiatives**

→ Le 28 septembre 2012, se sont déroulées les Assises départementales pour la jeunesse. L'occasion pour les organisateurs – le Conseil général de l'Ain en partenariat avec l'Inspection académique et les associations de jeunesse et d'éducation populaire – de présenter les expériences vécues par les acteurs et les jeunes. Aboutissement des quatre ans de travail du Rés'Ain regroupant plus de 80 structures qui accompagnent les initiatives des jeunes, les tables rondes ont laissé une large place aux échanges et aux débats. ●



→ Les jeunes ont présenté leurs actions.

ACTION SOCIALE

Usagers, **mais partenaires**

→ Pour sa 5^e journée d'échanges et de rencontres le 6 novembre dernier, l'Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale (IREIS) proposait quatre ateliers autour du thème « Les usagers, des partenaires comme les autres ? ». Le premier, « Susciter et entendre la demande », étaiens travailleurs sociaux en formation de présenter leur projet partenarial visant à proposer des actions adaptées à différents publics : le rapprochement entre jeunes et police, la contraception chez les adolescentes, la solitude des personnes âgées, la sortie de prison, ou l'inclusion scolaire des adolescents handicapés au collège. ●

SENSIBILISATION

Les collégiens **s'adaptent au handicap**

→ Mercredi 14 novembre, 120 élèves du collège de Péronnas ont expérimenté concrètement le handicap (visuel, auditif, cognitif, dyspraxie) au fil de huit ateliers ludiques, construits et animés par des personnes handicapées.

Organisée par L'Adapt, dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, la matinée de sensibilisation s'achevait par un « tifo » à la manière des supporters dans les tribunes des stades, porté par les collégiens. ●



→ Le handicap sur le terrain.

OMEP DE L'AIN

Qui aime bien, **châtie bien !**

→ Marcel Sanguet, psychologue clinicien, entouré des membres de l'Omep de l'Ain, dont Anna Pinelli, présidente (à droite).

→ « Aujourd'hui, on est d'accord sur les mauvais traitements, mais on ne parle pas des pratiques punitives. » Samedi 17 novembre, à contre-courant de la pensée dominante, Marcel Sanguet, psychologue clinicien et psychanalyste exerçant à Chambéry et Albertville, aborde le thème « Éduquer et punir » devant une quarantaine de parents, enseignants et professionnels de la petite enfance. À l'invitation d'Anna Pinelli, présidente de la section de l'Ain de l'Organisation mondiale pour

l'éducation préscolaire (Omep) France, Marcel Sanguet rompt notamment le silence sur l'utilisation de la punition : ce peut être une rééducation comportementale, un effet de pouvoir ou une jouissance. « L'enfant est devenu un objet narcissique. On le veut tel qu'on le rêve : essentiellement poli, intelligent et sage. » Or, rappelle le psychologue, rien n'est plus normal qu'un enfant turbulent. Qui plus est, s'il s'oppose. « Il en a le droit de temps en temps pour se construire. » ●

À la une **en 2013**

→ En mars, la section de l'Ain de l'Omep (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire) France accueillera sa conférencière québécoise, Carole Morache, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance. En novembre, l'organisation animera la Semaine des droits de l'enfant à Hauteville avec un invité de marque : Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre et praticien hospitalier. Afin d'aider les professionnels de la petite enfance, les enseignants et les parents dans leurs pratiques éducatives, elle continuera d'intervenir sur le terrain et soutiendra toutes les initiatives autour de l'eau, thème de l'année 2013 à l'international ●

Tél. 04 74 35 22 19
omepdelain2@orange.fr

Le Rés+com



Le Groupement d'Experts de la Communication, qui vous apporte une offre globale

Ensemble



*Fort
Réactif
Pertinent
Efficace*

pour vous !

IMAGE/VIDEO/GRAPHISME
RÉDACTION
MARKETING
DIFFUSION/DISTRIBUTION

SUPPORTS DE COMMUNICATION
SITE INTERNET/WEB
ANIMATION/FORMATION/CONSEIL



CONTACT contact@leresocom.com - www.leresocom.com



Une image qu'elle n'aurait pas dû voir ne disparaît pas quand elle éteint l'écran.

Aujourd'hui, internet, n'est pas sans risque pour nos enfants.

Des images peuvent les choquer, une mauvaise utilisation des réseaux sociaux peut les blesser, et des gens mal intentionnés peuvent les approcher. Des expériences choquantes qui peuvent perturber leur quotidien. Éduquons-les à ce monde virtuel, pour qu'ils s'épanouissent pleinement dans le monde réel.

Plus d'infos : www.ain.fr

l'ain

Conseil général